

GOUDELIN
22290



Juillet 2021
N°22

GOUDELIN

Bulletin d'informations municipales



mairie@goudelin.fr

LE MOT DU MAIRE



Voici que l'été se profile et l'insouciance qui l'accompagne nous invite toutefois à une certaine retenue...

Néanmoins, nous devons profiter des bons moments qui se présentent à nous. Aussi, à l'heure où j'écris ces lignes, nous avons bon espoir de pouvoir lancer les festivités autour du Pardon de l'Isle !

Nous souhaitons poursuivre l'animation estivale avec le spectacle comique « Jeanne et Gabrielle, témoins de mariage » le 24 juillet et l'organisation d'un « Mardi au clair de lune » le 10 août prochain, en collaboration avec les Falaises d'Armor.

Espérons que les consignes sanitaires ne seront pas trop strictes !

Depuis notre dernière publication, des chantiers ont bien démarré. La mise en forme et le semis de la plaine de jeux vont permettre à l'ensemble des sportifs d'avoir un espace supplémentaire, et répondre ainsi aux nombreuses demandes. Dans le même temps, l'aménagement d'une salle des associations supplémentaire, près du Club House, a débuté. La démolition des murs et sols a été assurée par nos soins. Un auvent sur la salle omnisport est aussi en chantier.

Pour tous, un espace « Parcours santé » verra le jour en septembre : situé près du City Stade, il permettra à tout un chacun de développer souplesse et musculature, avec des agrès performants. A l'espace médiathèque, une structure supplémentaire pour les 4-6 ans sera positionnée près de l'araignée, bien connue des petits !

Nous y avons ajouté un banc, le long du chemin piétonnier, pour permettre aux plus âgés de se reposer.

Tous ces travaux sont réalisés dans le cadre du plan de relance, avec financement conjoint du Conseil Départemental.

La rénovation de la cantine sera terminée cet été, donnant un cadre des plus agréables pour nos écoliers, lors de la pause repas.

La première phase de viabilisation du hameau des Lavandières est terminée et la vente des lots se concrétise avec un certain engouement. Les contraintes d'épuration des communes du secteur nous laissent la possibilité de construire, offrant des arguments solides pour la vente de nos lots. Nous espérons ainsi une dynamique démographique, signe d'un territoire vivant et attractif. Nous souhaitons ainsi, dans nos différents projets, donner un cadre de vie agréable à chaque Goudelinais.

Cette éprouvante période de crise sanitaire a fait apparaître des problèmes d'incivilités et engendré des comportements inappropriés envers nos personnels administratifs ou techniques...cela est inadmissible, je le déplore, je pense que le respect de chacun doit être la règle. Les élus sont à votre écoute et disponibles en mairie si besoin.

Je vous souhaite un très bel été, en prenant soin des vôtres, afin que la rentrée se fasse moins contraignante.

Bonnes vacances à toutes et tous !

Le Maire,
Laurent Le Faucheur

SOMMAIRE

	ÉDITO	2
	ÉTAT CIVIL	3
	VIE COMMUNALE	4 à 8
	LE MOT DE LA MINORITÉ	8
	VIE SPORTIVE	9
	VIE ASSOCIATIVE	10 à 12
	SOLIDARITÉ	13
	COMITÉ DES FÊTES	13
	VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE	14 à 17
	UNE PAGE D'HISTOIRE	18 à 19
	VIE CULTURELLE	19 à 20
	INFOS PRATIQUES	21 à 22
	COMPTES RENDUS CONSEILS MUNICIPAUX	23 à 27
	FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ	28

ÉTAT-CIVIL

7 naissances dont :



- 08 février, Naël PIERRE POULOUIN
- 04 mars, Hugo MONNIER
- 11 mars, Gustave DECLEMY
- 05 avril, Judith LE MOAL
- 25 avril, Lilas ALANIC

Mariages



- 26 juin, François RICHARD et Claire LE GOAS

Décès

(Sous réserve des informations reçues en Mairie à ce jour pour les personnes décédées en EPHAD.)



- 06 décembre 2019, Etienne MOREL
- 15 novembre 2020, Jeanne SEBILL née COLLET
- 09 décembre 2020, Jean TOULLELAN
- 12 décembre 2020, Joël POULOUIN
- 17 décembre 2020, Edith LE PUT
- 10 janvier, Marie LOGIOU née JOUAN
- 05 février, Hugues PHILIPPART
- 05 février, Madeleine MAUREY née KERRIEN
- 24 février, Annick LE VOGUER née LE SAINT
- 1er mars, Odette DRILLET née LE GOUX
- 12 mars, Madeleine LE BARS née VINCENT
- 14 mars, François GOUPIL
- 15 mars, Guy BECOUARN
- 27 mars, Hervé LE BARS
- 02 avril, Christiane LE MOAN née VINCENT
- 09 mai, Monique CONNAN née LE BARS
- 1er juin, Josephine JOURDEN née LE GALL

TRAVAUX ET RÉALISATIONS

réalisés en régie dans un but d'économie budgétaire



Peinture murs extérieurs école maternelle école publique



Rénovation réfectoire cantine école privée



Remplacement bordures de caniveaux place de l'église et rue de Cornouaille



Remplacement portail services techniques



Création parking devant école publique rue d'Armor



Renforcement mur d'enceinte derrière médiathèque



Mise en œuvre système arrosage automatique dans le bourg, réaménagement massifs pour limiter l'entretien



Rénovation ravalements garderie/ médiathèque



Début travaux future salle des associations à la salle omnisports



Rénovation totale logement social rue de Kerallec



Réfection et rénovation portail cimetière



Création aire pique-nique site de l'Isle



Création et maçonnerie déversoir site de l'Isle

ADRESSAGE

14

La poste a engagé un travail concernant l'adressage en campagne depuis quelques mois. Celui-ci arrive à son terme avant validation finale. Chaque maison aura un numéro attribué suivant la distance qui la sépare avec le dernier croisement de route. On appelle cela la numérotation métrique. Celle-ci sera donc plus sûre et plus précise pour tous les services (secours, livraisons, GPS...).

Nous espérons pouvoir réaliser une remise publique des plaques de numérotation à la rentrée.

ÉLAGAGE ET ENTRETIEN DES HAIES



Les haies bocagères façonnent notre paysage en campagne, nous devons les maintenir et surtout les entretenir. Ceci doit se faire d'une manière raisonnée et le plus souvent dans le cadre d'un plan de gestion du bocage.

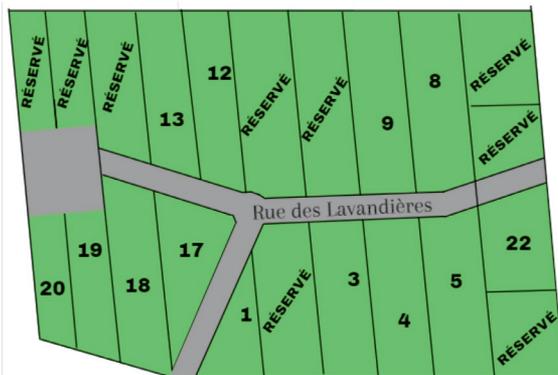
A ce titre nous assurons l'entretien de celles de notre domaine public.

Cet entretien peut passer par la coupe à ras d'espèces aptes à régénérer des pousses (noisetier, saules...), on appelle cela le recépage.

L'autre type de taille permet aux arbres de haut jet (chênes, châtaigniers...) de se développer dans la strate supérieure de la haie. On taille alors le faite des arbres pour donner de la lumière aux arbustes du dessous. Les tailles obtenues sont valorisées en plaquettes par un broyage mécanique des branches.

LOTISSEMENT COMMUNAL « HAMEAU DES LAVANDIÈRES »

Terrains déjà réservés



LA FIBRE



Le déploiement du « Très Haut Débit » se poursuit sur notre commune.

Les travaux de Génie Civil (enfouissement des lignes) sont terminés et la mise en place de la fibre va se prolonger jusque fin 2021.

Une fois cette opération réalisée, vous devrez choisir l'opérateur qui installera la fibre dans votre habitation.

INFO ...



DIVAGATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Il est rappelé que la divagation des animaux domestiques est formellement interdite (article L. 211-19-1 du Code rural). Toute personne qui récupère un chien en divagation, doit avertir les services de la Mairie qui feront les démarches pour le mettre à la société S.A.C.P.A. - Chenil Service, conventionnée par la commune.

Le propriétaire, en plus de l'amende pour la divagation de l'animal, devra

régler les frais de mise en fourrière, à savoir (tarifs 2021) :

Forfait fourrière : 94 €

Identification puce électronique : 70,50 €

Forfait visites animal mordeur ou griffeur : 84 €

Vaccin contre la rage / Passeport : 44 €

Il est également rappelé que la responsabilité civile des propriétaires peut être mise en cause à la suite d'accidents provoqués par leurs animaux.

MARCHÉ DE NOËL

Vu le succès de notre marché de Noël l'année dernière, nous avons décidé de renouveler cette opération le dimanche 19 décembre 2021 à partir de 10 h 30.

Les commerçants présents l'année dernière ont été contactés en priorité.

Nous espérons faire évoluer notre marché avec de la vente des boissons chaudes et recevoir notre Père Noël plus chaleureusement si le covid nous le permet

Emplacements gratuits



DÉCORATION DE NOËL

Afin de compléter les éléments de décoration confectionnés l'an dernier, pour agrémenter notre bourg pour les fêtes de Noël, l'équipe municipale fera appel aux volontaires à partir du mois d'octobre.

Nous remercions tous les bénévoles ayant participé à cette action l'année dernière



MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Notre marché du vendredi a démarré le 14 mai, place de l'église. Quelques commerçants y assistent de 17 h à 19 h.

Cette année de confinement et de restrictions sanitaires, a certainement mis quelques associations de la commune en difficultés : Aussi, nous leur proposons de s'associer à ce marché en tenant éventuellement un stand de vente de gâteaux, riz ou autre animation. Le but de cette manifestation est surtout de créer une occasion de rencontres et d'échanges pour les Goudelinais et de mettre un peu de vie dans notre bourg : nous demandons aux associations de s'inscrire en mairie afin de réserver une date.

Le contexte actuel ne nous autorise que la vente à emporter, mais nous espérons prochainement pouvoir profiter d'un stand ou nous pourrions servir café, chocolat etc.

Nous remercions d'ores et déjà les pompiers, l'USG et le tennis de table pour leurs animations et comptons sur les Goudelinais pour continuer à faire vivre notre marché...



FLEURISSEMENT DU BOURG

Dans un souci d'économie, nous avons souhaité agrémenter les bacs du centre-bourg de plantes vivaces, adaptées à notre sol et à notre climat, tout en conservant la plantation de quelques fleurs annuelles. Ces plantes vivaces sont moins consommatrices en eau, plus robustes au fil des ans et nous offrent une grande diversité de floraison. Nous prévoyons également de conserver les balconnières à l'abri durant l'hiver afin de récupérer les plantations d'une année sur l'autre.

Dans cette démarche de développement de la biodiversité, nous avons également à cœur de respecter notre démarche zéro phyto.

Le raccordement de l'arrosage automatique installé par nos employés communaux, nous permettra également de réaliser des économies d'eau, ainsi qu'un important gain de temps.

Courant septembre, nous recevrons l'animatrice du label villages fleuris, pour la mise en œuvre d'actions visant à nous accompagner dans l'embellissement de notre bourg.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Notre concours 2021 est lancé, avec 4 inscriptions. Les catégories de ce concours restent identiques à l'année précédente : Façade, petit jardin et grand jardin. Le jury, composé de 3 personnes, accompagnées d'un élu, s'est déplacé chez les concurrents le samedi 26 juin au matin. Une cérémonie de remise des prix sera organisée à la salle des fêtes le samedi 11 septembre.

Nous remercions les participants de l'année dernière et, par avance, les personnes inscrites cette année.



Photo de la remise des prix année 2020



LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



Les bulletins d'inscription sont à retirer en mairie et à compléter pour le 19 juin 2021
3 catégories : façade, petit jardin et grand jardin



Jardiniers, à vous de jouer !

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS, ARTISANS OU ENTREPRENEURS



Goudelin Automobiles
Nicolas POULIZAC et Alexandre KLINGENSTEIN - Garage



PRISMO
L'immobilier sous un autre angle

Noël LEFEBVRE
Société de services immobiliers et agence immobilière



Emmanuelle LE MERCIER
Communication et impression



Aurélie L'ANTON
Réflexologue plantaire – sur RV



Clément LE GUYADER
Agriculteur GAEC de Kerjoie – nouvel associé de Rémy COTTIN et Martine L'ANTHÔEN



Stéphanie BERGER
ATC Express 22 - Service de livraison



Magali PASTOL
JÉMA CUISINES – Cuisines et agencements



Karine Carré
Bar Des Sports

MAIRIE DE GOUDELIN...BONJOUR !!!



Au bout du fil...

Aurélie...

ou **Corinne...**

Mais...les

connaissez-vous ?

Nous avons souhaité vous les présenter...et pour certains d'entre vous...mettre des visages sur ces voix !

Aurélie...Auparavant assistante comptable dans le privé, elle est affectée depuis le 1er septembre 2017 à l'accueil de notre mairie. Vous avez sans doute eu l'occasion d'effectuer des démarches auprès d'elle ! Mais savez-vous réellement quelles sont ses missions... ? Elles sont multiples et très variées : orientation du public, gestion du courrier et des mails, délivrance de documents administratifs, réalisation et communication d'arrêtés administratifs, secrétariat et gestion des rendez-vous des élus, actes d'Etat-Civil, suivi des dossiers d'aide sociale, d'urbanisme et de ce qui relève des concessions du cimetière, aide à la prépa-

ration des élections, tenue de l'agence postale communale, secrétariat de l'Association Foncière de Remembrement, suivi des demandes de subventions, gestion des outils de communication, etc...la liste n'est pas exhaustive ! Ses journées sont réellement bien remplies !

Pour la seconder et l'aider dans la réalisation de ces multiples tâches, Corinne, venant de St-Brandan, suite à une reconversion professionnelle (elle était auparavant aide-soignante), arrivée depuis le 1er avril 2021 dans le service, sur un poste de 17 heures par semaine.

Plus spécifiquement affectée à l'agence communale postale, elle permet aux goudelinois de bénéficier d'un service public de proximité, indispensable, jouissant d'un succès

grandissant, au vu du flux toujours croissant du public.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune et sommes très heureux de la compter au sein de l'équipe administrative (avec Sandrine, notre secrétaire générale des services et Karen, notre comptable).

Souriantes, discrètes et efficaces, Aurélie et Corinne sont toujours à l'écoute des usagers, avec patience et bienveillance : accueil physique de notre mairie, elles participent pleinement à la nécessaire relation de confiance et d'échange, que nous souhaitons partager avec nos administrés.

Qu'elles soient remerciées pour leur implication et leur souci de toujours servir l'intérêt général, et le « bien-vivre » de tous les goudelinois.

LE MOT DE LA MINORITÉ

CHÈRES GOUDELINAISES, CHERS GOUDELINAIS,

Un an que la nouvelle équipe municipale est installée, l'occasion pour nous de vous faire part de notre ressenti.

D'ores et déjà, une bonne nouvelle, l'application du couvre-feu à 23h va permettre l'accès du public aux conseils municipaux dans le respect de la jauge de 20 personnes.

Autre satisfaction, dans quelques semaines, la numérotation de 437 foyers à la campagne va être effective. Une commande que nous avons contractualisée en 2020 avec la Poste pour plus de confort à venir pour tous : accès aux secours, distribution du courrier, livraisons, géolocalisation...

Un travail de longue haleine, 5 ans de réflexion et travaux, en partenariat avec la Région et Leff Armor Communauté, va enfin permettre l'arrivée de la fibre optique dans notre commune.

Autre projet qui prend forme, le lotissement communal du Hameau des Lavandières. Après tout un travail de viabilisation et malgré quelques péripéties, quelques lots sont d'ores et déjà réservés. La perspective d'une population renforcée en nombre, relance la question d'une infrastructure essentielle, à savoir, un nouveau groupe scolaire

Un constat, un défaut d'information pour nous élus municipaux :

• la communication d'évènements communaux tels que les cérémonies commémoratives, desquelles nous avons été exclus (arrêté du Préfet prévoyant la présence de trois élus y compris minorité)

• choix d'investissement qui ne nous paraissent ni opportuns ni prioritaires, ce pourquoi nous nous sommes abstenus pour le vote de ce budget.

• Le Ginkgo Biloba, est apparu sur terre il y a 270 millions d'années, bien avant les animaux et les fleurs. Très présent au Japon, cet arbre magique, étudié pour sa résistance exceptionnelle, a même survécu à la bombe atomique de Hiroshima. Notre vénérable, situé près de la sacristie, n'aura, lui, pas résisté à la nouvelle équipe municipale...

Plus que jamais, notre devise « Construisons ensemble notre avenir », dont nous revendiquons la paternité, reste notre fil conducteur.

Nous revendiquons, le droit de défendre tous les Goudelinois et d'être vigilants sur l'utilisation à bon escient de l'argent public.

Nous continuerons à nous battre pour une démocratie transparente et nous vous prêterons toujours une écoute bienveillante et humaine.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un été plus serein auprès de vos proches.

**Francette Le Garff-Truhand,
Marie-Christine Martin,
Gérald Corlay**

MOTO CLUB

En raison de la Covid 19, et comme en 2020, le Moto Club Goudelin-Le Merzer, conjointement avec le comité des fêtes, n'a pas pu organiser le traditionnel Moto Cross du Lundi de Pâques sur le terrain de Pont Purluet. Néanmoins l'association n'est pas restée inactive. L'homologation du terrain auprès de la préfecture est aujourd'hui en cours de renouvellement. Des travaux ont eu lieu : ainsi des centaines de mètres cubes de terre du nouveau lotissement communal ont été étalés et une partie du circuit a été modifiée.

Quand vous lirez ces lignes, je pense que les entraînements auront repris sur le site.

Je vous donne rendez-vous le lundi 18 avril 2022

Nicolas CLEMENT
Président du MCGM



VOLLEY CLUB DU LEFF

Saison 2020/2021

Cette saison a pu démarrer comme beaucoup d'autres sports au mois de septembre. Ainsi, les équipes jeunes ont participé à une rencontre, les séniors féminines ont également joué un match. Les équipes FSGT, en revanche, n'ont pas pu commencer leur championnat en octobre.

Nous avons tous pris notre mal en patience et c'est avec plaisir et motivation que nous avons pu retrouver nos jeunes en extérieur début mai. Ils ont pu découvrir le volley avec les contraintes du vent, du soleil... Nous les avons aussi emmenés sur le terrain de beach du Palus à Plouha. Le retour en salle s'est effectué le vendredi 21 mai avec Nico.

Les adultes vont devoir encore patienter jusqu'au 30 juin pour jouer en salle, en attendant quand la météo le permet, nous pouvons profiter d'un terrain de beach et c'est tout aussi agréable.

En espérant pouvoir faire une saison complète et sereine à la rentrée prochaine, bonnes vacances sportives à tous !



TENNIS DE TABLE... LA PETITE BALLE... VACILLE !

Observateur du ping à Goudelin, je relate depuis 35 ans les péripéties du club dans les colonnes du bulletin municipal.

Cette année 2021, j'ai cru fortement à la mise en sommeil de l'association, voire à la disparition de Goudelin Plouha TT qui fut dans les années 2010, le plus grand club Breton en zone rurale.

Manque de bénévoles certes mais également des difficultés pour remplacer Sabine LE GUYADER présidente depuis 2014. Les candidats au poste ne se bousculent pas au portillon ! Sabine qui, l'an passé lors de l'AG avait accepté de « rempiler » pour un an.

En ce début mai, une solution semblait être trouvée. Un rapprochement vers « la Châtelaudrinaise », le club de Châtelaudren-Plouagat se préparait, à l'initiative de Goudelin.

Mais, à quelques jours de l'officialisation de la fusion, « un grain de sable est venu mettre un terme à ce projet » a souligné la présidente. La défection d'un encadrant et leader de l'équipe A en régional 3 de Goudelin-Plouha aura été l'élément déclencheur de cette rupture. La Châtelaudrinaise mettait un terme à cette association future.

Toutefois, pour ma part, cet argument qui donne de l'importance à une seule personne, me paraît peu convaincant.

Lors d'une Assemblée générale extraordinaire et sous la présence d'une vingtaine de personnes présentes, Eric LE GUYADER (sans lien de parenté avec Sabine) est devenu le nouveau Vice-Président.

Joueur du club, le Plélotin sera durant 1 an en binôme avec Sabine.

J'en profite au nom des joueurs, dirigeants actuels pour re-

mercier Cécile DONZEL et Jean-Jacques FRAVAL à la trésorerie ainsi qu'Anaëlle LE SCANVE secrétaire du club.

Mr Ping (Pierrot QUINTIN)

Le club organise le traditionnel repas de l'Isle ce mois de juillet avec un plafonnement à 250 convives et nouveauté cette année sous réservations !

Tout ceci en raison de la crise sanitaire.

Bonnes fêtes de l'Isle !

Composition du nouveau bureau :

Présidente : Sabine LE GUYADER

Vice-Président : Eric LE GUYADER

Trésorier : Jean-Pierre SCARPETTA

Trésorier Adjoint : Julien ADELIN

Secrétaire : Joël CLUSAZ

Membres : Yvon LE SCANVE, Philippe LECONTE, Claude LE CORNEC et Bernard DELISLE



VIE ASSOCIATIVE

L'ANCIEN D'ALGÉRIE



Bien que la situation sanitaire s'améliore progressivement, ce premier semestre 2021 ressemble quelque peu à la précédente année. De ce fait toutes nos réunions et activités ont été mises en sommeil.

Le 19 mars dernier, 59e anniversaire de la fin du conflit en Algérie, une délégation réduite s'est recueillie devant le monument aux Morts de la commune. En ce jour, la Croix du combattant a été remise à Louis Guyomard de Bringolo ; quelques jours plus tard ce fut au tour d'André Gerber de recevoir, à son domicile, cette distinction. Le 26 mai s'est tenue notre Assem-

blée générale sous la présidence de monsieur le Maire. Il a été proposé de réorganiser la Journée-détente qui avait eu son petit succès. Elle aura lieu le mardi 17 août. Prix inchangé : 12 euros. Pas de repas le soir

C'est à la mi-mars que nous apprenions le décès de notre ami et camarade François Goupil, fidèle parmi les fidèles. Le comité renouvelle à sa famille toute sa sympathie.

Avec la vaccination et le respect des gestes barrières nous arriverons à bout de cette pandémie. Sous le masque, gardons le sourire.

Bon été à tous.



GOUDELIN
22290



Cérémonies commémoratives

En raison des nouvelles mesures sanitaires en vigueur et conformément aux directives préfectorales, les cérémonies commémoratives n'ont pu se tenir cette année qu'en présence de 6 personnes, le public n'était pas autorisé à y assister.

GOUDELIN FÊTE MÉDIÉVALE



Pour la deuxième année consécutive, la Covid 19 nous contraint à annuler le repas médiéval prévu au mois de juillet, pour la sécurité de tous.

Mais nous n'abdiquons pas !

De nouvelles idées ont émergé durant les périodes de confinement, l'une d'elle nous est apparue très innovante pour notre association.

Il s'agit d'un «Escape game médiéval» ou d'une «Enquête médiévale».

Cette enquête se déroulera sur un circuit empruntant des chemins de randonnées Goudelinais autour de la chapelle, sur une distance de 6,5 kms: MAGNIFIQUE !

Ce circuit gourmand (restauration/buvette en fonction des normes sanitaires du moment) sera ponctué d'énigmes à résoudre, animé par des chevaliers, moines, gueux, cracheurs de feu...

Cette enquête vous sera proposée le dimanche 12 septembre en journée.

Aussi venez solliciter vos jambes, méninges et papilles !!!

Nous vous attendons ...

D'ici là passez un très bel été !!!

INFO ...



NETTOYAGE CIMETIERE :

BALAIS, RATEAUX...MERCI ! RV à l'automne !

CLUB LOISIRS ET BRICOLAGE



Entre le 14 septembre, date de reprise du club Loisir et Bricolage et l'arrêt au 24 novembre, à cause du confinement, nous avons eu le temps de nous préparer pour le marché de Noël de Goudelin qui était très sympa !

A ce jour, des travaux sont en cours pour une nouvelle salle qui sera disponible en septembre.

Cette salle nous permettra de reprendre toutes nos activités : carterie, boîtes, peinture, etc...

Pour les inscriptions appeler Marie Reine Guervilly
tél : 06 33 38 46 91

SOCIÉTÉ DE CHASSE GOUDELIN - BRINGOLO

Encore une année bien particulière, chacun sait que cette campagne cynégétique a présenté un caractère bien particulier puisqu'elle a été marquée par un contexte de pandémie sans précédent.

Espérons que pour la saison à venir tout ceci ne sera qu'un mauvais souvenir.

Les effectifs des chasseurs restent stables : 26 sociétaires à Goudelin, 5 à Bringolo. 4 externes et 6 actionnaires.

Bonne nouvelle, lors du comptage nocturne de février : 35 lièvres ont été aperçus (21 en février 2020) : c'est prometteur. Pendant la saison écoulée, 15 sangliers abattus sur les terres de la société.

Cette année devait avoir lieu le traditionnel repas des chasseurs au château de la Granville à Bringolo. Comme toute autre manifestation, celle-ci a été annulée et remise à l'an prochain, à une date qui reste à déterminer. Soyons optimistes.

Le Président.

Pierrot Philippot.

LES KANERIEN AN ENEZ

Notre Association, comme beaucoup d'autres est toujours en sommeil, nous espérons une reprise vers septembre si tout va bien.

Depuis le début de 2020, pas d'activités majeures, la chapelle reste ouverte sauf dans certaines circonstances. Suite aux dernières nouvelles de la Mairie, le pardon de Notre Dame de l'Isle se déroulera les 10, 11 et 12 juillet prochains.

Le pardon pourra se dérouler sous réserve des conditions sanitaires et que le site de la chapelle ne soit pas envahi par les gens du voyage. Je suis conscient que nous devons les accueillir, mais nous ne sommes pas la seule commune de la communauté, les autres aussi pourraient de temps en temps prendre leur part d'accueil. (Il y a une grande esplanade à l'arrière du Petit Echo de la Mode à CHATELAUDREN, un grand parking près de la chapelle de Kermaria à PLOUHA, ou encore à LANVOLLON le grand parking de BLANCHARDEAU)

Actuellement, nous en sommes au troisième accueil en un mois et demi, et même s'ils ne sont pas toujours « dérangeants », ils font fuir le

peu de touristes et les habitués qui venaient régulièrement y faire leur promenade. Il n'y a pratiquement plus de pique-niqueurs.

Parlant de dérangement, il faut savoir : que le premier groupe s'est installé autour du calvaire et que le second groupe (resté plus de trois semaines) utilisait le site comme terrain de quad et de moto cross, ce qui génère des nuisances sonores inqualifiables.

Nous avons cinq mariages de prévus cette année et par expérience nous savons comment cela se passe avec les enfants et souvent les adultes lorsqu'il y a du monde à proximité de la chapelle.

Pensez-vous que je sois virulent ou intolérant ? Combien de fois avons nous eu à répondre aux visiteurs, qui s'inquiétaient de cette présence sur un site dont le clocher est classé, que nous ne sommes pas maîtres de la situation.

Malgré tout cela, notre association vous souhaite de passer un agréable été, si possible sans trop de contraintes sanitaires.

Gilbert LARIVEN

Président des Kanerien An Enez

(02 96 65 37 19) (gilbert.lariven@wanadoo.fr)

BOULES BRETONNES



Le 23 janvier 2021, l'association La Boule Bretonne Goudelinaise a fait une assemblée générale extraordinaire pour élire un nouveau bureau. De ce fait M. LAHAYE Claude est devenu président, M. LE CHAFFOTEC Steven vice-président, Mme LE BLANC Marie-Chantal trésorière, M. MORIN Didier vice-trésorier, Mme KERRELLO Carine

secrétaire et M. LE ROUX Luc vice-secrétaire.

L'association comporte 36 adhérents adultes et 12 enfants.

L'école de boules pour les enfants a lieu le vendredi soir de 18h à 19h30, les licences sont gratuites de 6 à 16 ans. Hors crise sanitaire, les enfants participent à un championnat d'avril à août qui se déroule en pen eus pen sur trois parties avec demi-finale, finale et récompenses. Ce championnat réunit plusieurs clubs des Côtes-d'Armor.

Concernant les adultes, les entraînements se font le mercredi soir à partir de 18h. L'adhésion au club est de 5€ et pour ceux qui le souhaitent la licence est à 15€, Celle-ci permet de participer à un championnat d'hiver, qui se déroule en équipe sur plusieurs étapes contre d'autres clubs des Côtes-d'Armor. La licence permet également de

participer à la journée départementale qui a lieu en septembre en quadrette.

L'association organise plusieurs concours dans l'année, le premier sera le 24 juillet, puis le 25 et 26 septembre et pour finir le 11 et 12 décembre. De nombreux projets sont à l'étude dont la rénovation du boulo-drome.

Si vous êtes intéressés, ou juste curieux, venez nous voir pour faire une partie, vous serez très bien accueillis!

INFO ...

1773

POPULATION GOUDELINAISE

Recensement INSEE au 1er janvier 2021 : 1773 habitants

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION LOISIRS DÉTENTE GOUDELIN

La rentrée des Activités de Loisirs Détente s'est faite tranquillement, en septembre, avant que nous soyons à nouveau confinés, et privés de sports en salle et de course à pied (couvre-feu). Nous avons repris timidement fin mai, en extérieur, le fitness (enfin quand la météo nous l'a permis !), et la course, avec le décalage à 21h du couvre-feu.

Activités proposées :

Cours de FITNESS, à la salle omnisports de Goudelin : 2 cours (lundi & jeudi) de 20h à 21h et 1 cours le mardi matin de 9h30 à 10h30.

La course à pied, proposée par les COUREURS DE L'ISLE, s'articule autour de 3 entraînements :

- Mardi : course loisirs (18h30-19h30)
- Mercredi : technique/fractionné (18h-19h30)
- Dimanche : Sortie pour tous (9h30 > 11h environ)



Les séances de MARCHÉ NORDIQUE se déroulent le samedi et dimanche matin, départ à 9 heures de la salle omnisports. Le mardi après-midi, des sorties non programmées sont prévues, afin de permettre de découvrir de nouveaux circuits.

Adressée aux personnes voulant se mettre / remettre au sport, sans pour autant se faire violence, la MARCHÉ DÉTENTE est une activité physique simple et très efficace. Sport en plein essor, elle séduit par sa pratique douce, complète et facile à insérer dans nos plannings millimétrés. Mercredi (14h-15h30).

Au niveau de la communication, nous avons déjà un compte Facebook, et nous avons désormais, grâce à Véronique, la Secrétaire, un compte Instagram. Cela nous permet une meilleure visibilité.

De nouveaux logos pour l'Association ont été élaborés, en collaboration avec Léo DAIGREMONT, Etudiant en Graphisme.

Et le logo principal de l'association :



CENTRE AÉRÉ 2021

Le centre aéré de Goudelin ouvre ses portes le mercredi 7 juillet

Cette année, Charlotte LE HUEROU, assure la direction du centre. Elle est assistée d'Illan LE PAGE et de Coraline OLIVO animateurs BAFA. Notre structure accueille aussi deux stagiaires, Andréa HELLO et Thibaut LARDE.

Nous pouvons toujours compter sur notre cuisinière, Sylvie HULEN, pour assurer les repas.

Cette année, le thème est basé sur l'Art. L'équipe encadrante propose aux enfants un programme varié et innovant : création d'un film d'animation et d'un journal, des mini-olympiades, des ateliers cuisine, avec aussi des sorties plages, une journée au Labyrinthe végétal « Malido » à St-Alban et la Récré des 3 Curés à Milizac .

Cette année, 2 mini-camps sont organisés :

- Pour les 6-8 ans (15 et 16 juillet) au camping de l'Étang à LANTIC. Au programme, journée accrobranche, soirée

trappeurs avec grillades, nuit sous la tente.

- Pour les 9-12 ans (20, 21, 22 et 23 juillet) base nautique de GLOMEL. Au programme, vélo, tir à l'arc et canoë-kayak, veillées ...

Il reste des places disponibles, semaines 1 et 4, vous pouvez nous contacter par mail : afr.goudelin@gmail.com ou par téléphone 06.50.68.12.47 (Sophie ROUDAUT), 06.63.65.23.11 (Stéphanie GOURIO).



Information importante :

L'ensemble du bureau fait savoir que c'est son dernier mandat : il est à la recherche de nouveaux membres pour pouvoir perpétuer l'Association Familles Rurales.

Faute de nouvelles arrivées au sein de l'association, celle-ci serait mise en sommeil, et il n'y aurait pas de centre aéré en 2022.

INFO ...

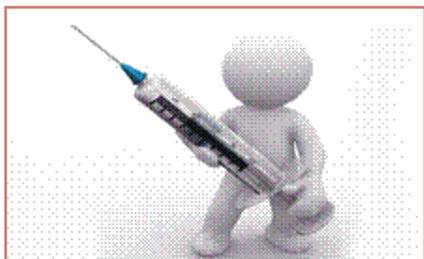


FRELONS ASIATIQUES

Avant toute destruction de nids de frelons asiatiques : contactez immédiatement la mairie, participation financière possible !

SOLIDARITÉ

CCAS



En complément du traitement des dossiers courants, notre commission CCAS, composée de 13 personnes, a œuvré principalement sur le suivi des personnes âgées. Chaque membre a pris en charge une quinzaine de personnes de plus de 80 ans, qui sont contactées et aidées en cas de difficultés dues à l'isolement lié à la crise sanitaire.

Le suivi de la vaccination COVID a été notre principale action avec un premier contact de proposition de vaccination, l'aide à la prise de rendez-vous et l'accompagnement de certaines personnes ne pouvant se déplacer. Sur 215 personnes âgées de 75 à 101 ans, 38 d'entre elles n'ont pas souhaité se faire vacciner.

Nous avons également dû assurer des aides aux courses pour des personnes positives au Covid et n'étant pas autorisées à se déplacer.

COLIS DE NOËL

Année exceptionnelle, nous n'avons pas été autorisés à rendre visite à nos 22 aînés résidant en EHPAD

pour leur remettre les colis de Noël, confectionnés par les membres de la commission CCAS. Nous tenons à remercier les enfants des écoles de Goudelin qui ont préparé 120 dessins que nous avons joints à ces colis.

Les paniers garnis ont été déposés à l'accueil des résidences.



COMITÉ DES FÊTES

PARDON DE L'ISLE DU 10 AU 12 JUILLET

(dans le respect des mesures et préconisations sanitaires à ces dates)

Comme beaucoup d'autres associations, le Comité des fêtes a été en sommeil depuis un an, suite à la crise sanitaire. A la dernière assemblée du comité, il y a eu des changements, dont la présidence, qui est assurée dorénavant par Véronique Courcoux.

Ce nouveau comité a décidé, suite aux nouvelles autorisations, de reconduire les différentes manifestations festives à l'occasion du Pardon à la chapelle Notre Dame de l'Isle :

- Samedi 10 juillet : traditionnel ramassage des fagots dans la commune, pour le Tantad. A partir de 19h, repas « saucisses/frites » organisé par l'amicale des Sapeurs Pompiers de Goudelin. A 22h, messe du Pardon, précédée d'une veillée, animée par le relais paroissial, suivie de la descente de l'ange et embrasement du Tantad. Un feu d'artifice, offert par la municipalité, terminera cette première journée.
- Dimanche 11 juillet : toute la journée dans le centre-bourg : brocante. Pour les réservations téléphoner aux numéros : 06 45 19 11 96 ou 06 49 72 15 81. Le bourg

sera fermé à la circulation (des déviations seront prévues).

- Pour une bonne organisation de la brocante, nous demandons exceptionnellement aux riverains du centre bourg des rues rue d'Armor et Poul Ranet de bien vouloir retirer leurs véhicules, afin de libérer ces places de stationnement, dès le samedi soir. Merci de votre compréhension.
- Lundi 12 juillet : à partir de 10h, baignade des chevaux à l'étang de l'Isle, suivi du défilé des Reines et des chevaux dans le bourg, puis pot offert par la municipalité et repas champêtre (sur jauge) « galettes/saucisses » organisé par le club de tennis de table sur le site de l'Isle (réservation sur les marchés hebdomadaires des vendredis 25 juin et 2 juillet).

Des concours de boules seront organisés

en après-midi le samedi et le lundi.

La fête foraine animera le bourg pendant toute la durée de la fête communale.

Nouveau bureau :

- **Présidente** : Véronique Courcoux.
- **Vice président** : David Le Goas.
- **Trésorier** : Michel Raoult.
- **Trésorier adjoint** : Alain Séhan.
- **Secrétaire** : Christine Le Faucheur.

Avec l'été qui arrive et aussi la levée des restrictions sanitaires tant attendue, nous vous souhaitons à toutes et à tous, ainsi qu'aux vacanciers que nous accueillons avec plaisir, de très bonnes vacances.

Le comité des fêtes



ÉCOLE PUBLIQUE

Cette année, les enfants des classes de la PS au CE2 ont travaillé sur le thème de l'Afrique. Ce fut un thème très riche en apprentissage : au programme, découverte des paysages, des animaux, de leur mode de vie. Tout un travail a été réalisé en langage, littérature et graphisme. Les enfants ont réalisé de nombreuses et belles productions plastiques « ethniques ». Certaines d'entre elles ont été réalisées spécialement pour gâter les papas et les mamans pour le plus grand bonheur des enfants.

Ces classes termineront l'année avec l'étude des fonds marins bordant les côtes africaines : elles ont eu la chance de visiter l'aquarium de Saint-Malo pour découvrir « en vrai » les espèces marines des différentes mers et océans du globe.



Les GS vous présentent leurs animaux d'Afrique



Les CP fiers de leurs réalisations plastiques

Le printemps arrivant les enfants de GS/CP ont planté des

bulbes de tulipes et observé la nature au printemps, avec des activités visuelles et manuelles. Les enfants de PS/MS ont profité de cette période printanière pour préparer les jardinières qui égayeront les abords de l'école durant tout l'été.



Les PS-MS préparent leurs plantations

En avril, les enfants de GS/CP ont fêté le centième jour d'école (travail de mathématiques tout au long de l'année sur la notion d'unités, dizaines et centaines). Ce jour-là, ils ont réalisé des défis autour du nombre 100. Une journée pas comme les autres !!!



Les GS-CP le jour 100

Les élèves de CM1 et CM2 ont fabriqué des nichoirs. Ils ont été acteurs du projet du début à la fin. Partis d'un modèle en papier, ils ont conçu le gabarit en carton, puis ont tracé les mesures sur des planches. La création d'un objet technologique nécessite l'application de différentes matières, les mathématiques, la géométrie, le français et chacun a pu les utiliser à travers cet exercice. Chaque enfant a pu ainsi offrir un nichoir aux oiseaux de son jardin, pour y installer un joli nid !

Au début du printemps, dans le cadre d'un projet de sorties à vélo, les élèves de la classe de Cours Moyen ont pratiqué des ateliers VELO. Ils ont roulé sur



Les CM préparent les planches de leurs nichoirs

le parking devant la salle omnisports, afin de maîtriser leur engin, pratiquer en collectif, rouler en respectant les règles de conduite, être conscient de sa propre conduite, changer de vitesse, remettre sa chaîne en cas de déraillement... Un premier atelier en classe avait déjà permis d'appréhender quelques règles importantes du code de la route, apprendre à marcher à côté de son vélo sur un trottoir, éviter un obstacle... L'objectif de ces ateliers est de permettre à tout un chacun une utilisation en sécurité, mais aussi de pratiquer ensemble, en fin d'année scolaire, pour envisager quelques sorties à bicyclette de 25 ou 30 kilomètres vers la côte ou pour découvrir les alentours.

Au mois de juin, les élèves de



Les CM s'entraînent avant les sorties vélos

CM1-CM2 ont également pu bénéficier de deux journées de voile. Sur l'eau, nos jeunes marins ont d'abord appris à s'équilibrer sur leurs embarcations avant de se livrer aux diverses manœuvres et prendre le vent.

L'équipe enseignante vous souhaite de très belles vacances et se prépare d'ores et déjà pour la rentrée avec plein d'idées de projets. Rendez-vous le 2 septembre !

AMICALE LAÏQUE



L'Amicale Laïque de l'école publique de Gouzelin, malgré les conditions liées à l'épidémie de la COVID 19, a tout de même pu maintenir une bonne partie de ses manifestations :

- Opération chocolats
- Opération sapins de Noël
- Opération miel
- Opération brioches

Nous souhaitons remercier chacun pour sa participation.

Malheureusement, pour la deuxième année consécutive, la chasse à l'œuf et la kermesse de l'école n'ont pas pu avoir lieu.

L'amicale laïque tiendra un stand dans la cour de l'école publique (si les conditions sanitaires le permettent) lors de la brocante qui aura lieu le dimanche 11 juillet (objets divers récoltés auprès des parents et autres ainsi que les objets triés dans les greniers de l'école).

Le bureau pourra être « modifié/reformé » l'année prochaine et cherche donc de nouveaux membres. Pensez-y car sans Amicale Laïque, rien ne pourra être organisé pour les enfants.

Bureau actuel :

Sophie ALLAIN – Stéphane AUBRY – Christophe ROUDAUT

La réunion concernant le bilan de l'année ainsi que l'élection du nouveau bureau aura lieu courant septembre 2021.



ÉCOLE NOTRE-DAME DE L'ISLE

Les mois se suivent et se ressemblent en ces temps de pandémie mondiale... Même si les élèves se sont parfaitement adaptés, au même titre que tous les adultes qui les accompagnent au quotidien, les habitudes prises ne nous plaisent pas. C'est pourquoi, le « déconfinement » entrevu en cette fin d'année scolaire a fait du bien à tout le monde !

Cela dit, les élèves de Notre-Dame de l'Isle n'ont pas attendu la fin de l'année scolaire pour vivre de réels projets à l'école !

Anthony PIROU, Chef d'établissement
École Notre-Dame de l'Isle GOUDELIN



VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

LA VIE PÉRISCOLAIRE



La commune de Goudelin propose à chaque enfant scolarisé sur son territoire un service d'accueil périscolaire qui précède et suit la classe durant lequel un encadrement est proposé.

Le temps périscolaire concerne donc :

- une période d'accueil le matin avant la classe à partir de 7h30,
- une période méridienne à partir de la fin de matinée jusqu'au retour en classe l'après-midi incluant le service de restauration (11h45/13h20),
- une période d'accueil le soir immédiatement après la classe jusqu'à 19h.

Hors période COVID, des pédibus sont organisés, en toute sécurité, entre les 2 écoles et l'accueil périscolaire matin et soir, assurés par Suzon et Catherine pour l'école privée et Isabelle et Josiane pour l'école publique : nous les remercions de leur implication.

Actuellement, chaque école a son propre service d'accueil.

Seuls les accueils du matin et du soir sont soumis à la déclaration DDCS, le temps méridien est, lui, organisé librement par la collectivité.

A chaque rentrée, les familles doivent remplir un dossier d'inscription à retirer à la mairie.

Ensuite, il est demandé aux familles intéressées, d'inscrire obligatoirement leurs enfants sur ces temps d'accueil par le biais du portail <https://www.logicielcantine.fr/goudelin/> avec leur identifiant et leur mot de passe.

LES TEMPS PÉRISCOLAIRES



Pendant ces trois périodes d'accueil, il est proposé aux enfants différents types d'activités permettant de répondre aux objectifs du projet éducatif de la collectivité :

- explorer de nouveaux domaines d'apprentissage : ateliers artistiques et culturels, jeux de société...
- s'ouvrir au monde et aux autres par des activités collectives ou citoyennes : jeux collectifs, projets artistiques collectifs, sports...
- développer leur habilité et leur dextérité : ateliers artistiques....

Le but commun étant, bien sûr, l'épanouissement, le bien-être des enfants sur ces temps, tout en sécurité (physique et émotionnelle).

Merci à toute l'équipe périscolaire pour son travail au sein de ces différents groupes.

LE SERVICE DE RESTAURATION



Il est assuré par Christophe à l'école publique et Sylvie à l'école privée. Leur mission première est d'assurer que les enfants accueillis reçoivent des repas équilibrés dans une atmosphère conviviale.

Bravo à tous les deux pour leur volonté de faire partager aux enfants une cuisine de qualité et de découvrir de nouvelles saveurs au quotidien.

Un système de pointage est en place pour le service restauration. Comme en garderie, chaque enfant possède un badge nominatif. Avant chaque service, tous les enfants présents, sous la responsabilité d'un adulte, doivent passer leur badge devant la tablette. Ce système fonctionne dans les 2 écoles.

A l'école publique, nous avons organisé 3 services :

- les maternelles et les CP (11h45/12h15)
- les CE (12h15/12h45)
- les CM (12h45/13h15).

A l'école privée, nous avons mis en place 4 services pour respecter au mieux, le protocole sanitaire :

- les PS/MS (11h45/12h10)
- les GS/CP (12h15/12h40)
- les CE (12h45/13h10)
- les CM (13h15/13h35)

Merci à toute l'équipe périscolaire de contribuer à la bonne mise en place de ce service.

Toutes ces différentes équipes sont coordonnées par Typhaine, coordinatrice périscolaire.

INFO ...



POT RENTREE SCOLAIRE
10 septembre 2021 à partir de 17h à la salle des fêtes

CHARTRE ÉDUCATIVE



A l'école primaire publique de Goudelin, une charte éducative existe depuis quelques années maintenant. Les règles du «vivre ensemble» ont été mises en place en collaboration avec les équipes scolaires et périscolaires, la mairie et les parents.

Cette charte constitue les engagements de chacun par rapport aux enfants (les enseignants, le personnel périscolaire, les parents, la mairie et bien sûr les enfants, les principaux intéressés).

Une copie de ce document a été transmise aux familles par le biais du cahier de liaison scolaire.

À LA CANTINE... du changement dans les assiettes !



La loi du 30 octobre 2018 portant sur l'agriculture et l'alimentation, dite « EGA-lim », prévoit un ensemble de mesures concernant la restauration collective publique et privée.*

Les services de restauration scolaire devront donc proposer, au 1er janvier 2022 :

Au moins 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques.

Il s'agit des produits :

- issus de l'agriculture biologique (à hauteur de 20% minimum) ;
- bénéficiant des autres signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) ou des mentions valorisantes suivantes (Label rouge, appellation d'origine (AOC/AOP), indication géo-

graphique (IGP), Spécialité traditionnelle garantie (STG), la mention « issu d'une exploitation à Haute Valeur Environnementale » (HVE), la mention « fermier » ou « produit de la ferme » ou « produit à la ferme » ;

- issus de la pêche bénéficiant de l'éco-label Pêche durable ;
- bénéficiant du logo « Région ultrapériphérique ».
- issus du commerce équitable et issus de projets alimentaires territoriaux (PAT) (bien qu'ils ne soient pas comptabilisés dans les 50%)

La diversification des sources de protéines en incluant des alternatives à base de protéines végétales dans les repas proposés aux enfants.

À titre expérimental, les cantines sont tenues de proposer, au moins une fois par semaine, un menu dit «végétarien», c'est à dire composé de protéines végétales pouvant aussi comporter des légumineuses, des céréales, œufs, et/ou des produits laitiers.

Une formation à l'élaboration de ce type de menu sera suivie le **22 septembre** par Chrystophe et Sylvie, nos cuisiniers.

** article 24 de la loi EGA-lim codifié aux articles L. 230-5, L. 230-5-1 et L. 230-5-2 du Conseil National de la Restauration Collective*

ATELIER THÉÂTRE



Depuis septembre 2020, la section théâtre a commencé avec un effectif de 34 enfants scolarisés en classe de CM1 et CM2. Cet atelier était communal et gratuit pour l'ensemble des participants. On avait l'habitude de se retrouver tous les jeudis soir à 17

heures à la Salle des Fêtes.

Nous avons débuté nos séances par des exercices ludiques liés au corps, à l'espace, à la voix, aux émotions et nous abordions les mimes. A fin juin 2021, il était prévu de clôturer cette année de théâtre par la présentation de différentes scénettes devant les Goudelinais... Malheureusement, avec la pandémie et afin de régler les obligations sanitaires, il a fallu interrompre nos rencontres, à notre plus grand regret !

Dans le contexte actuel, il nous semble plus opportun de ne pas reprendre l'atelier. Cependant, afin de ne pas rester sur une activité inachevée, une séance de retrouvailles/clô-

ture a eu lieu le jeudi 1er juillet, pour le plus grand bonheur des enfants !

**Cathy RAOULT – Laurent COURCOUX
– Christian MORICE**

A titre indicatif, la troupe des TRETEAUX DE L'ISLE espère reprendre ses répétitions dès la rentrée afin de répéter son nouveau spectacle et vous le présenter durant l'hiver prochain

FILANDIÈRE

Un métier d'antan qui a rythmé le quotidien des familles de Goudelin.

On l'a oublié aujourd'hui, mais Goudelin a été au centre d'une activité de grande envergure qui s'est développée particulièrement au début du XIXème siècle autour du tissage du lin. A cette époque, la culture du lin remplit un rôle appréciable dans la vie économique des Côtes du Nord. En 1836 on estime que les surfaces cultivées en lin à Pommerit-le-Vicomte et Goudelin dépassaient les 50 hectares.

Il s'agit d'une activité agricole spécialisée qui met à contribution toute la population à travers un long processus qui se déroule en plusieurs phases : la culture, le filage, le tissage et le blanchiment.

Les filandières de Goudelin

En 1836, Habasque a relevé que, dans le seul canton de Lanvollon, près de deux cents chevaux étaient utilisés pour transporter le lin notamment vers Rennes, Nantes et St Brieuc.¹ A Lanvollon, il y avait, à l'époque, une cinquantaine de marchands qui s'adonnaient à cette activité s'appuyant sur un impressionnant réseau de filandières disséminées dans la campagne.

Comme l'indique le tableau, ci-dessous, plus de 20% de la population de Goudelin était impliquée dans le filage du lin. Il y avait en effet 512 filandières sur une population de 2426 habitants.²

Quartiers	Nombre de filandières	Nombre d'habitants	% de filandières
Bois de la Roche	87	413	21,7%
Drévès	63	286	22,0%
Kercadiou	120	590	20,3%
Kérilis	113	580	19,5%
Trévenou	129	557	23,2%
TOTAL	512	2426	21,1%



Il faut situer ces chiffres dans le contexte de l'époque. En effet, on doit garder à l'esprit que Goudelin est essentiellement rural. Près de 600 personnes exercent un métier lié directement à l'exploitation de la terre et, sur les quelque 500 maisons recensées sur le territoire, plus des trois quarts sont de petites exploitations agricoles.

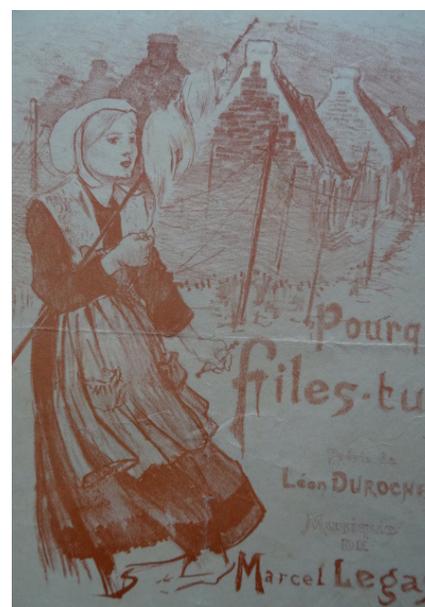


On remarque aussi que la majorité de la population est jeune. 60% des habitants ont moins de 29 ans et 35% moins de 15 ans. Dans cette dernière tranche d'âges, il y a beaucoup de jeunes enfants « inactifs » mais, dès l'âge de 12 ans, voire plus tôt encore, les hommes sont envoyés aux champs et les femmes s'attellent aux tâches ménagères ainsi qu'au filage du lin.

L'industrialisation du nord de la France vers 1820 a rapidement raison de la production artisanale de toiles. La Bretagne accuse un retard face à ces nouvelles tech-

niques qui produisent des toiles à voiles mieux adaptées aux grands navires de l'époque.

Enfin, l'utilisation de la vapeur et du moteur à explosion, au milieu du XIXème siècle, dans la Marine sonnent le glas des manufactures de toiles de la région et le début de son appauvrissement. La culture du lin est tout de même maintenue dans le Trégor jusqu'aux années 1950.



En l'espace d'une dizaine d'années, cette évolution a une double conséquence sur la vie à Goudelin : le revenu d'appoint du filage ayant disparu, de nombreuses familles entrent dans la précarité et, de ce fait, l'exode rural touche durement notre village.

Entre 1856 et 1906, Goudelin voit le départ de plus de 500 habitants et il en perdra encore autant dans les 50 années qui suivront, sous l'effet

des guerres et de la mécanisation. Depuis longtemps, le cliquetis caractéristique des rouets a disparu des foyers goudelinais et a été oublié par les générations contemporaines. Peu de familles savent et peuvent même imaginer que leurs aïeux ont cultivé et filé le lin. Et pourtant, dans chaque famille goudelinaise, il y a eu des filandières.

En 2018, l'office de Tourisme et le département ont soutenu la création d'un sentier de randonnée sur le territoire de Goudelin et il a été choisi d'évoquer le souvenir des filandières. Le parcours d'une longueur de 9,1 km part de la chapelle de l'Isle en direction de St David. On y évoque le trajet accompli par Marie, une petite filandière.

En suivant cet itinéraire, on pourra imaginer cette fillette de 12 ans arpenter en sabots les chemins ro-

cailleux et revivre, avec elle, l'émotion d'un enfant qui découvre les plus beaux endroits de notre territoire : un dépliant détaillé sur ce sentier est disponible en mairie ou sur le site de l'office de tourisme : <https://www.falaisesdarmor.com/IMG/pdf/GOUDELIN.pdf>

1. HABASQUE, *Coup d'œil sur l'ensemble du département des Côtes du Nord, St Brieuc, 1836. P. 79.*

2. *Ces statistiques ont été élaborées à partir d'une analyse du recensement de 1836*

Rejoindre le groupe patrimoine

Depuis sa création en 2015, le groupe patrimoine a réalisé plusieurs publications sur Goudelin et continue ses recherches sur l'histoire et le patrimoine de la commune.

Pour plus d'informations, contactez la mairie le 02 96 70 01 95.

Le groupe patrimoine de Goudelin est ouvert à toutes et tous. Il est à la recherche de contributions bénévoles, de témoignages, de documents, de photos... .

VIE CULTURELLE

« UNE BIBLIOTHÈQUE, C'EST LE CARREFOUR DE TOUS LES RÊVES DE L'HUMANITÉ »

Julien Green

C'est dans cet esprit d'ouverture et d'accès au plus grand nombre, en adéquation avec nos besoins, nos moyens et la disponibilité des bénévoles, que nous avons réfléchi à une réorganisation, pour une meilleure visibilité, dans un espace rénové et fonctionnel.



Les services techniques ont tout d'abord mis en place une allée dallée afin de permettre au public de consulter visuellement les nouveautés litté-

raires...mais aussi de déposer leurs livres, en dehors des créneaux de permanence, dans la « boîte à retour de livres » qui a été scellée au sol.

Deux casiers à BD, à roulettes, ont été fabriqués en régie et un rayonnage de vitrine est en cours de fabrication. Cinq rayonnages ont été acquis afin de réorganiser les espaces thématiques et «aérer» visuellement les lieux : un espace sera spécialement dédié au travail ou à l'étude et un coin « pause lecture » a été aménagé.



Ce réaménagement n'aurait pas été possible sans l'enthousiasme, la bonne humeur et la détermination de nos volontaires qui ont dû déplacer et ranger tous les livres, les couvrir, les classer ou les désherber...Un énorme merci à toutes et tous.

Club des lecteurs



Lundi 17 mai nous avons organisé notre premier café littéraire avec l'auteur Yann Savidan, auteur de son dernier roman « Tes yeux d'un bleu jaguar ».

Six bénévoles de la bibliothèque assistaient à cette rencontre et durant deux heures, l'auteur nous a fait voyager en nous dévoilant ses sources d'inspiration, sa passion d'écrire et ses futurs romans. Au cœur de cette rencontre, l'ouvrage « tes yeux d'un bleu jaguar », a suscité des échanges riches, sincères et émouvants parfois, sur le thème tabou et complexe des violences faites aux hommes.

Yann Savidan nous a remerciés de notre invitation en des termes particulièrement chaleureux et touchants : «Grâce à vous, je suis encore plus rassasié et riche d'émouvantes paroles et autres regards capturés ».

VIE CULTURELLE

Un grand merci à Yann Savidan d'avoir accepté d'animer ce premier moment de partage littéraire.

Pour les plus jeunes



Le 29 juin dernier, Sylviane et Cathy ont suivi une formation « tablier de lecture » qui, contrairement à ce que l'on pourrait penser...n'est pas une formation culinaire ! Sacs à histoires, tabliers de lecture ou chemins de lecture sont des outils qui laissent la part belle à l'interactivité : chaque enfant choisit dans de multiples poches pour en tirer le livre ou l'objet caché. Et ainsi avance l'histoire au fur et à mesure de choix successifs qui sont autant de pérégrinations proposées...pour une invitation à voyager en littérature...

Suite à cette formation, Cathy envisage de mettre en place avant l'été une rencontre avec de jeunes lecteurs, pour une « causerie » sur les livres qu'ils aiment lire.

Un large choix de livres

Notre bibliothèque s'enrichit, à raison de trois à quatre fois l'an, de nouveaux ouvrages, afin de suivre au plus près l'actualité littéraire et de répondre aux souhaits de nos abonnés, à qui nous pouvons également réserver des ouvrages sur le site de Bibliothèque des Côtes-d'Armor.

N'hésitez pas à entrer ! petits ou grands...pour lire une revue...demander un conseil de lecture...ou tout simplement flâner dans les rayons : nos bénévoles sont là pour vous accueillir et vous guider...et vous parents de jeunes enfants...venez vous installer confortablement...et leur lire une petite histoire... !

Horaires d'ouverture

Lundi et vendredi, de 16h à 18h

Mercredi et samedi, de 10h à 12h

(Sylviane accueille les enfants des écoles sur des créneaux scolaires)

INFO ..



CAP SPORTS

Cet été, les animations sportives, culturelles et ludiques vont rayonner sur tout le territoire de Leff Armor via les programmes Cap Sport et Cap Armor, des stages différents pour qu'il y en ait pour tous les goûts : Sur Goudelin vous retrouvez notamment les stages badminton, nouveaux sports ou encore course d'orientation. Pour les ados-adultes, tous les lundis de 17h à 19h ce sera tournoi de foot en salle à partir du 19 juillet.

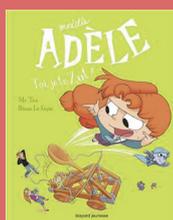
Renseignements et inscriptions auprès de Nicolas MOY, nicolas.moy@leffarmor.fr ou 06 18 00 42 83.

COUPS DE COEUR ♥

De nos jeunes lecteurs ...



Les enfants de la résistance, Vincent Dugomier



Mortelle Adèle, Mr Tan



Chien pourri, Colas Gotman

De nos abonnés...



La Datcha, Agnès Martin-Lugand



Le craquant de la nougatine, Laure Manel



La lumière dans les combles, Sharon Cameron

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Lundi de 8h30 à 12h30
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h30
02.96.70.01.95.

Suivez-nous sur : www.goudelin.fr

AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Le samedi de 9h00 à 12h30

PERMANENCES DES ÉLUS

Sur rendez-vous

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

Du 1er avril au 31 octobre : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.
Du 1er novembre au 31 mars : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Plouha : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi

Pommerit-Le-Vicomte : lundi, mercredi, vendredi et samedi

Plouagat : lundi, mercredi, vendredi et samedi (fermé le 1er mercredi matin du mois pour cause de broyage des déchets verts)

Les déchetteries sont fermées les dimanches, les jours fériés, les 24 et 31 décembre après-midi.

LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ

Moulin de Blanchardeau
22290 LANVOLLON

02.96.70.17.04

accueil@leffarmor.fr

www.leffarmor.fr



ALLO'TAD

Bénéficiaires : les habitants de la Communauté de communes sans véhicule ou permis de conduire ou dans l'incapacité d'utiliser un véhicule de façon temporaire ou permanente.

Ne sont pas pris en charge : les transports médicalisés, les urgences médicales, les groupes de plus de 4 personnes.

Tarifs :

- Trajets à l'intérieur de la Communauté de communes : 2€ par personne, soit 4€ l'aller-retour.
- Ticket combiné possible : Tibus + Allo'TAD = 2€, prévenir la Centrale de Mobilité lors de la réservation du trajet.
- Desserte des pôles de santé situés dans les agglomérations voisines, notamment les centres hospitaliers de Guingamp, Paimpol et Saint-Brieuc : 3€ par personne, soit 6€ l'aller-retour.

Jours de fonctionnement :

- Lundi : 8h30 à 13h
- Mardi : 08h30 à 19h30
- Mercredi : 8h30 à 19h30
- Vendredi : 8h30 à 19h30
- Samedi : 8h30 à 13h

Comment s'inscrire :

- Adhésion au service auprès de la mairie du domicile ou à la Communauté de communes.
- Réservation : appeler la Centrale de Mobilité au 0 810 22 22 22 la veille avant 12h.

Communes desservies :

Boqueho, Bringolo, Saint-Jean-Kerdaniel, Châtaudren-Plouagat, Cohiniac, Saint-Fiacre, Gommeneç'h, Tréverec, Goudelin, Lannebert, Tremeven, Lanvollon, Lanrodec, Le Fauët, Le Merzer, Pléguen, Plélo,

Plerneuf, Plouha, Plouvara, Pludual, Pommerit-Le-Vicomte, Saint-Gilles-Les-Bois, Saint-Péver, Trégomeur, Tréguidel, Tressignaux.

Limite maximale : 12 trajets (soit 6 aller-retours) mensuels.



INFO ...



RÉOUVERTURE des BARS
À nouveau des face à face en terrasse !

TRANSPORT

Une mobilité plus simple sur le territoire de Leff Armor communauté avec éhop.

Le covoiturage longue distance connaît un grand succès, en revanche l'offre de covoiturage de proximité ne connaît pas le même développement pour les trajets réguliers. Pour rendre la mobilité plus simple dans son territoire Leff Armor communauté s'est associée avec la plateforme de covoiturage du Grand-Ouest « Ouestgo » qui permet à tous les habitants du territoire de se rapprocher d'un proche ou d'un lieu commun.

Inscrivez-vous nombreux sur sa plateforme en ligne et découvrez les covoiturages gratuits prêts de chez vous.



PROPRETÉ



Assistants maternelles	Adresse et téléphone	Type d'agrément Capacité d'accueil
ALLAIN Sophie	6 Lot. de la Croix Rouge 06.32.18.51.37	Maternel 4 M
BOUILLET Maryline	24 Le Restou 06.12.83.09.72	Maternel 3 M
CHAUVIN Sabrina	Lespoul 02.96.70.07.67	Maternel 4 M
ETES (TOUBOULIC) Nicole	ZA de Kéribot 02.96.70.03.63	Maternel 4 M
HAMON (DELISLE) Marie-Laure	Kervenou 02.96.70.00.88	Maternel 4 M
HERVE (PRIGENT) Valérie	5 rue de Montjoie 09.81.80.64.11	Maternel 3 M
JOUANNO (BITON) Virginie	25 Le Restou 02.96.70.23.75	Maternel 2 M
LE CALVEZ Olivia	32 rue d'Armor 06.30.36.74.95	Maternel 4 M
LE DU (THOMAS) Marie-Laure	Kériquel 02.96.65.39.67	Maternel 4 M
SALIOU (LOSSOUARN) Pascale	25 rue de Cornouaille 02.96.65.39.56	Maternel 4 M
TRIVIN Laurence	ZA de Kéribot 02.96.65.36.75	Maternel 4 M

COMPTES RENDUS CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 10 décembre 2020

Convoqués : LE FAUCHEUR Laurent – LE MOAL Brigitte – SÉHAN Alain – ROUAULT Anne-Marie – GAUVAIN Michaël – LE-FEBVRE Nathalie – TATON Bruno – DELVO SALAUN Rozenn – THOMAS Gwénaél – TACQUET Marie-Blanche – MORICE Christian – LE HEGARAT Valérie – MORICE Gildas – SEVRET Chrystel – VINCENT Louis – ILLIEN Anne-Yvette – LE GARFF-TRUHAUD Francette – CORLAY Gérald – MARTIN Marie-Christine.

Absents : SÉHAN Alain (pouvoir à LE FAUCHEUR Laurent) THOMAS Gwénaél (pouvoir à VINCENT Louis) LEFEBVRE Nathalie (pouvoir à LE MOAL Brigitte) TACQUET Marie-Blanche (pouvoir à ROUAULT Anne-Marie) LE GARFF-TRUHAUD Francette (pouvoir à CORLAY Gérald)

Secrétaire : MARTIN Marie-Christine

Le Procès-verbal du 12 novembre 2020 est adopté.

1. Modification du tableau des effectifs

Suite à la commission « recrutement » qui s'est réunie le 4 décembre dernier, monsieur le Maire propose la création d'un poste d'adjoint d'animation principal 2ème classe sur une DSH de 12 heures afin de permettre le recrutement d'un agent au service Enfance (fonctions de coordination du service). Il est précisé que le poste créé lors du conseil municipal du 1er octobre dernier sera supprimé au tableau des effectifs dès la nomination effective de l'agent.

Après cet exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil, accepte de créer un emploi à pourvoir par un fonctionnaire titulaire du grade d'Adjoint d'animation Principal 2ème classe sur une durée hebdomadaire de service de 12/35ème à compter du 1er janvier 2021.

2. Lotissement « Hameau des Lavandières » – devis

L'entreprise RAULT TP, attributaire du lot n° 2 « Réseaux d'eaux pluviales, d'eaux usées et d'eau potable » a fait parvenir un devis complémentaire qui se décompose de la manière suivante :

Avenant n°1 sur le lot réseau d'eau potable

Moins-value :

- remplacement des tampons en fonte par des tampons en PVC classique
- modification du diamètre du réseau AEP prévu initialement en 90 cm

Plus-value :

- raccordement sur le réseau AEP rue de la Fontaine Pierre.
- modification du diamètre du réseau AEP en 63 cm

Total : - 2 212,80 € TTC

Avenant n°2 sur le lot réseau d'eau pluvial

Plus-value : 65 mètres linéaires complémentaires à créer le long de la rue de la Fontaine Pierre Total : + 3 042,00 € TTC

Soit une plus-value totale de 829,20 € TTC.

Le lot n°2 « Réseaux d'eaux pluviales, d'eaux

usées et d'eau potable » attribué à l'entreprise RAULT TP est donc porté à 116 019,60 € T.T.C.

Après cet exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil, autorise M. Le Maire ou son représentant à valider ces avenants tels que présentés.

3. Autorisation du maire à mandater les factures d'investissement

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est également en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Il est proposé que le Conseil autorise le Maire à mandater les factures d'investissement dans la limite du quart du budget 2020 jusqu'à l'adoption du budget communal 2021 pour un montant maximum de 76 025,00 €.

La répartition par opération est la suivante :

Voir tableau ci-dessous¹

A l'unanimité, le Conseil municipal, autorise M. Le Maire ou son représentant à mandater les factures d'investissement dans la limite du quart du budget 2020 jusqu'à l'adoption du budget communal 2021 pour un montant maximum de 76 025,00 €.

4. Marchés de services d'assurances : consultation

Les contrats d'assurance souscrits auprès de la SMACL (Flotte Automobile et Protection juridique) ainsi qu'auprès de Groupama (Dommages aux Biens et Responsabilité Civile) arrivent à échéance au 31 décembre 2020.

Au vu des montants, une nouvelle consultation a été lancée auprès des deux organismes d'assurances afin d'obtenir une proposition sur les mêmes bases et pour une durée de 4 ans.

Les lots se décomposent ainsi :

Lot 1 : Dommages aux Biens et Risques annexes Lot 2 : Responsabilité Civile et Risques annexes Lot 3 : Flotte Automobile et Risques annexes Lot 4 : Protection juridique

Monsieur le Maire précise que toutes les propositions n'ont pas été reçues à ce jour et demande donc l'autorisation de signer, dès réception, les offres les mieux-disantes.

Après cet exposé et en avoir délibéré, à

l'unanimité, le Conseil municipal, autorise M. Le Maire ou son représentant à signer, dès réception, les offres d'assurance les mieux-disantes.

5. Entrée au capital de la Société Coopérative « Coop de Masques »

M. Le Maire présente l'usine de La Coop des Masques en Bretagne qui a été créée à Grâces sous la forme de Scic (Société coopérative d'intérêt collectif). Cette usine de production de masques, chirurgicaux et FFP2, a une capacité de production de 45 millions de masques certifiés, correspondants à des besoins locaux hors Covid.

Cette initiative bretonne et solidaire est créatrice d'une quarantaine d'emplois et garantit la non délocalisation, le principe d'un ancrage au territoire et la poursuite d'un but d'intérêt collectif.

M. Le Maire précise que les collectivités, tout comme les particuliers, ont la possibilité de devenir sociétaire au sein de cette coopérative.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- Approuve la participation de la commune de Goudelin au capital de la SCIC « La Coop des Masques, Bretonne et Solidaire », par une souscription de parts sociales (20 parts sociales, au prix de 50 € la part).

- Autorise M. Le Maire ou son représentant à signer le bulletin de souscription ainsi qu'à accomplir toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la décision de participation.

6. Rétrocession d'une case de columbarium

M. Le Maire présente une demande de rétrocession d'une case de columbarium. Le règlement intérieur stipule une reprise à titre gratuit de la concession. Les éléments pour une prise de décision sont présentés aux conseillers.

Le conseil décide de soumettre ce dossier à l'avis de la commission « vie communale ». Il est également proposé que cette commission actualise les règlements intérieurs du cimetière ainsi que du columbarium et étudie l'opportunité de réaliser un nouvel espace de columbarium (3 cases disponibles à ce jour).

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Opération	BP 2020	BP 2020
Hors Opération 204		
Subventions d'équipement versées	67 100,00	16 775,00
101 - Acquisition de matériels	28 000,00	7 000,00
102 - Batiments divers	27 300,00	27 300,00
106 - Voirie diverse	60 000,00	15 000,00
132 - Ponts	5 000,00	1 250,00
134 - Le Restou	50 000,00	12 500,00
136 - Travaux divers	66 700,00	16 675,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	304 100,00	76 025,00

1. Tableau «dépenses d'investissement», CR du 10/12/20

7. Travaux divers : devis

Plusieurs demandes de devis ont été faites. Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, retient les entreprises les moins disantes suivantes :

- Rayonnages pour la médiathèque: AQuatre de Saint-Brieuc pour un montant de 2 044,49 € TTC

- Maintenance des pompes à chaleur de la salle des fêtes et de la mairie (1 passage par an): Energitek de Trégué pour un montant de 810,00 € TTC

8. Informations diverses

- Présentation du travail d'harmonisation des tarifs eau potable et assainissement collectif validé par Leff Armor Communauté en intégrant les coûts d'exploitation et les investissements à réaliser. Des éléments de prospective tarifaire sont apportés. Un tarif cible unique est fixé en 2026.

- Arrivée de M. SEHAN (20 h)

- Envoi par la mairie de courriers de relance aux administrés ayant des impayés communaux.

- Pas de cérémonie de vœux à la population organisée début 2021.

- Fibre optique : réunion de présentation le 08/12/2020. Sogetrel, entreprise mandataire, a présenté un planning actualisé : travaux programmés à partir de février 2021. Elagage à finaliser impérativement.

- Distribution du « Goudelin Infos » par les élus du 14 au 18 décembre 2020.

- Pas de point dons sur la commune en vue de collecte pour le Téléthon.

- Réalisation par le Conseil départemental des travaux de l'aménagement du carrefour de la rue du Trégor/RD9.

- Rabotage de la chaussée rue d'Armor afin de limiter les nuisances sonores.

- Recherche de médecin : pour l'instant, pas de contacts fiables proposés par le cabinet de recrutement.

- Prochain conseil municipal le 14 janvier 2021.

Fin du conseil à 20 h 40

Séance du 14 janvier 2021

Convoqués : LE FAUCHEUR Laurent – LE MOAL Brigitte – SÉHAN Alain – ROUAULT Anne-Marie – GAUVAIN Michaël – LE-FEBVRE Nathalie – TATON Bruno – DELVO SALAUN Rozenn – THOMAS Gwénaél – TACQUET Marie-Blanche – MORICE Christian – LE HEGARAT Valérie – MORICE Gildas – SEVRET Chrystel – VINCENT Louis – ILLIEN Anne-Yvette – LE GARFF-TRU-

HAUD Francette – CORLAY Gérald – MARTIN Marie-Christine.

Absents : MARTIN Marie-Christine (pouvoir à LE FAUCHEUR Laurent) LE GARFF-TRUHAUD Francette (pouvoir à CORLAY Gérald) LE HEGARAT Valérie (pouvoir à ROUAULT Anne-Marie) DELVO SALAUN Rozenn

Secrétaire : TACQUET Marie-Blanche

Le Procès-verbal du 10 décembre 2020 est adopté.

1. Logements communaux – Bail « 6 rue de Kerallec »

Mme Rouault informe les membres du Conseil qu'un logement communal de 61 m², situé au 6 rue de Kerallec, est disponible

à la location. Elle rappelle les conditions de location qui permettront d'établir un bail avec le ou les futurs locataires et propose de fixer le montant du loyer à 333,00 € qui sera révisé automatiquement chaque année, à la date anniversaire du contrat, en fonction de la valeur de l'indice de référence des loyers. Pour garantir l'exécution de leurs obligations, les locataires verseront la somme de

COMPTES RENDUS CONSEILS MUNICIPAUX

333.00 €, représentant un mois de loyer en principal.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte ces propositions telles que présentées.

2. Plan de relance du Conseil Départemental – 2ème appel à projets

M. Taton informe l'assemblée du 2ème appel à projets émis dans le cadre du plan de relance du Département pour accompagner les communes à traverser la crise sociale et économique qui s'annonce, et relancer et soutenir l'activité économique du territoire. Ce nouvel appel à projets cible les opérations s'inscrivant dans le développement d'équipements sportifs ou porteurs d'une plus-value environnementale.

Il rappelle la volonté de poursuivre l'offre d'équipements sportifs et de loisirs sur la commune, afin de compléter les équipements déjà disponibles (city-stade, terrain de football etc...) notamment par l'acquisition de structures de type espaces fitness de plein air et/ou aires de jeux et loisirs pour enfants. Dans ce cadre, il est projeté d'acquiescer une structure de Street workout adaptée aux sportifs de plus de 12 ans. Le projet global est estimé à 19 312.93 € H.T.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire ou son représentant à lancer l'opération de structure Street workout et à solliciter le Département dans le cadre de ce nouvel appel à projets pour une subvention au taux maximum.

3. Création d'une structure couverte pour l'accueil des supporteurs au stade de foot et réaménagement d'un local pour une salle d'accueil - marché de maîtrise d'œuvre et consultations annexes.

M. Taton rappelle que le conseil municipal, en date du 3 septembre 2020, a validé le projet de création d'une structure couverte pour l'accueil des supporteurs au stade de foot et le réaménagement d'un local pour une salle d'accueil. S'agissant de travaux de construction affectant un établissement recevant du public (ERP), des dossiers administratifs sont à constituer.

Plusieurs architectes ont été contactés pour une mission limitée à la Phase Conception et demande de Permis de Construire, comprenant :

- Déplacements, relevés sur place, et photos
- Esquisses
- Avant-Projet Sommaire
- Avant-Projet Définitif
- Estimations
- Dans le cadre de ces travaux, il est également nécessaire de désigner un bureau d'études pour la mission CT (Contrôle Technique) ainsi qu'un bureau d'études pour la mission de SPS (Sécurité et Protection de la Santé).

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, retient les propositions de :

- Monsieur GRIMAUULT Jacky, 1 ZA de Kergre à GUINGAMP pour le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la création d'une structure couverte pour l'accueil des supporteurs au stade de foot et le réaménagement d'un local pour une salle d'accueil pour un montant forfaitaire de 3 000 € H.T.
- La SOCOTEC de Plérin pour un montant estimatif de 1 240.00 € H.T. (1488.00€ T.T.C.) pour la mission CT (Contrôle Technique).
- SPS MENGUY de Pleumeur Gautier pour un montant estimatif de 462.00 € TTC pour la mission de SPS (Sécurité et Protection de la Santé).

4. Rénovation de la cantine scolaire de l'école publique - demande de D.E.T.R.

- La vétusté des locaux affectés à la restauration scolaire de l'école publique communale nécessitent d'entreprendre des travaux adéquats pour assurer la sécurité, l'hygiène et le confort de la centaine d'élèves qui fréquentent quotidiennement les lieux.
- Les travaux prévus dans ce local, qui a été construit il y a plus de 40 ans, porteront entre autres sur la rénovation thermique du bâtiment public (isolation de la toiture et dalles de plafond isolées).
- La municipalité souhaite également

engager une démarche volontaire en matière d'économie d'énergie et de développement durable. Dans ce cadre, elle envisage le passage en éclairage à LED, moins énergivore que l'éclairage actuel. Dans le cadre de la Dotation en Equipements des Territoires Ruraux (DETR), l'Etat pourrait apporter son soutien financier à cette opération de rénovation, à hauteur de 30 %, le financement du reste du projet étant assuré par la commune elle-même.

- Les devis établis pour estimatif du coût des travaux s'établissent à 12 412.00€ H.T., financés comme suit :

Voir tableau ci-dessous²

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide le plan de financement pour la rénovation de la cantine de l'école publique et autorise M. le Maire à formuler une demande de subvention au titre de la Dotation en Equipements des Territoires Ruraux.

5. Informations diverses

- Leff Armor Communauté : comptes rendus des commissions « Environnement » (déchets ménagers), « Insertion » et « Patrimoine ».
- Fibre optique : poursuite des travaux de déploiement du réseau de communications électroniques à Très Haut Débit par l'entreprise Sogetel.
- COVID-19: déploiement de centres dédiés aux personnes âgées de plus de 75 ans vivants à domicile entre autres sur les communes de Saint-Brieuc, Lannion, Dinan, Loudéac, Guingamp et Lamballe à partir de la semaine prochaine. L'ouverture d'un centre de vaccination est également prévue à Lanvollon. L'accès se fait exclusi-

vement sur rendez-vous, par téléphone ou au moyen des plates-formes de réservation sur internet.

- Consultation relative aux assurances :
- Groupama : - LOT 1: Dommages aux biens : 6 350.00 € LOT 2: Responsabilité civile : 1 300.00 €
- SMACL : - LOT 3: Flotte automobile : 1 121.25 €
- LOT 4: Protection juridique (collectivité, agents, élus) : 581.65 €
- PLUIH : réception en mairie de la synthèse des observations déposées sur les registres papiers pendant l'enquête publique. Une réponse va être apportée par Leff Armor Communauté aux différentes questions posées dans le procès-verbal de la commission d'enquête. Pour Goudelin, le recensement des bâtiments agricoles pouvant changer de destination sera à mener.
- Candidature de la commune pour les rendez-vous « Les Mardis au clair de lune », proposés par l'office du tourisme Les Falaises d'Armor en juillet et août.
- Reprise des travaux de viabilisation au lotissement « Hameau des Lavandières. L'expertise de zone humide concernant le projet est programmée.
- Aménagement d'un parking devant l'école publique en cours.
- Sinistre sur la porte du boulodrome : avis favorable de l'assurance pour prise en charge financière.
- Prochaine réunion de l'Association foncière de remembrement le 27 janvier 2021.
- Prochain conseil municipal le 11 février 2021.

Fin du conseil à 20 h 45

DEPENSES H.T.		RECETTES	
Travaux		DETR (30%)	3 723.60 €
Réfection du sol	6 372.00 €		
Réfection du plafond	4 330.00 €	Commune de Goudelin	8 688.40 €
Eclairage Led	1 710.00 €		
TOTAL	27 300.00	TOTAL	12 412.00 €

2. Tableau, CR du 14/01/21

Séance du 11 février 2021

Convoqués : LE FAUCHEUR Laurent – LE MOAL Brigitte – SÉHAN Alain – ROUAULT Anne-Marie – GAUVAIN Michaël – LE FEBVRE Nathalie – TATON Bruno – DELVO SALAUN Rozenn – THOMAS Gwénaél – TACQUET Marie-Blanche – MORICE Christian – LE HEGARAT Valérie – MORICE Gildas – SEVRET Chrystel – VINCENT Louis – ILLIEN Anne-Yvette – LE GARFF-TRUHAUD Francette – CORLAY Gérald – MARTIN Marie-Christine.

Absents : MARTIN Marie-Christine (pouvoir à LE FAUCHEUR Laurent) ILLIEN Anne-Yvette (pouvoir à TACQUET Marie-Blanche) LE GARFF-TRUHAUD Francette CORLAY Gérald

Secrétaire : TATON Bruno

Le procès-verbal du 14 janvier 2021 est adopté.

1. Revalorisation des tarifs périscolaires

Mme Le MOAL présente les tarifs de cantine et de garderie en vigueur actuellement et propose, sur avis de la commission « scolaire », de les revaloriser.

- Restauration scolaire :

Voir tableau ci-dessous³

- Garderie périscolaire :

Voir tableaux ci-dessous^{4 et 5}

Le Conseil, après en avoir délibéré, par 16 voix pour et 1 voix contre, valide ces nou-

veaux tarifs à compter du 1er mars 2021.

2. Rétrocession d'une case de columbarium

M. le Maire rappelle avoir été saisi d'une demande de rétrocession d'une case de columbarium. Les éléments pour une prise de décision ont été présentés aux élus lors de la séance du 10 décembre 2020 mais il a été décidé de soumettre ce dossier pour avis à la commission « vie communale » avant de pouvoir statuer. Cette commission rappelle que le remboursement compte tenu du temps restant encore à couvrir n'est pas autorisé par le règlement intérieur.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de suivre l'avis de la commission communale et refuse le remboursement de la case de columbarium rétrocédée.
- Propose, à titre dérogatoire, à la bénéficiaire une nouvelle case de columbarium en lieu et place de l'espace rétrocédé et pour la durée restant à couvrir par le contrat.

3. Projet de création d'un columbarium et de mise aux normes du jardin du souvenir

Les familles ayant fait le choix de la crémation peuvent déposer leur urne dans une case de columbarium ou disperser les cendres dans le « jardin du souvenir ».

M. le Maire explique que les demandes sont de plus en plus nombreuses, si bien qu'il est nécessaire de réfléchir à la création d'un nouveau columbarium et à la mise aux normes du jardin du souvenir de la commune.

Il propose d'entamer cette réflexion. La situation actuelle et les possibilités qui s'offrent à la commune en termes d'extension sont évoquées. Il est précisé que la mise aux normes du jardin du souvenir n'est pas réglementairement obligatoire pour une commune de moins de 2000 habitants.

4. Sécurisation du Restou - dispense de purge d'hypothèques

Dans le cadre de l'acquisition d'une partie de la parcelle YA 150, propriété de M. et Mme Martial BONNARD, il s'avère que le terrain fait l'objet d'une hypothèque conventionnelle.

Le prix de la transaction étant inférieur à 7700 €, la mairie peut se dispenser de remplir les formalités de purge en prenant une délibération suivant les règles du droit civil (article R 2241-7 du Code Général des Collectivités Territoriales). L'acte d'acquisition pourra ensuite être rédigé par le Centre de gestion sous la forme d'un acte administratif.

Considérant que l'emprise de terrain et le prix d'acquisition rendent superflu l'accomplissement des formalités de purge des

privileges et hypothèques inscrits, le conseil, à l'unanimité, dispense M. le Maire de procéder à l'accomplissement des formalités de purge des privilèges et hypothèques inscrits.

5. Signalétique - devis

M. GAUVAIN présente les devis reçus pour la mise en place d'une nouvelle signalétique dans le bourg. Il propose de retenir l'offre tarifaire de JEZEQUEL Publicité, de Tréguéux, moins disante, pour un montant estimatif de 15 141.84 € T.T.C.

Le conseil valide cette offre à l'unanimité.

6. Informations diverses

- Information sur le Pluih qui a reçu un avis défavorable (Personnes publiques associées, enquête publique).
- Présentation du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) qui gère le Service de Soins Infirmiers à Domicile, le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile ainsi que le Réseau de visiteurs bénévoles à domicile.
- Présentation de la commission intercommunale Développement sportif et associations.
- Prochain conseil municipal le 11 mars 2021 (vote du Budget 2021).

TARIFS	2014	2015	2018	PROPOSITION NOUVEAUX TARIFS
Prix repas (1er et 2ème enfant)	2,85€	2,91€	3,00€	3,10€
Prix repas (à partir 3ème enfant)	2,35€	2,40€	2,50€	2,60€
Prix repas enseignant	4,75€	4,85€	5,00€	5,20€
Panier repas (fournis par parents pour enfants avec allergies/intolérances alimentaires)	1,45€	1,48€	1,50€	1,50€

3. Tableau «tarifs restauration scolaire», CR du 11/02/21

TARIFS ACTUELS	QF1 (1 À 900€)	QF2 (901 À 1649€)	QF3 (> 1650€)
MATIN	1,25€	1,30€	1,50€
De 16h30 à 17 h 30	2,09€	2,14€	2,35€
De 17h30 à 19h00 – tarif par ¼ heure)		0,19€	
Non-inscrit matin		1,59€	
Non inscrit de 16h30 à 17h30		3,24€	
Non inscrit de 17h30 à 19h00 – tarif par ¼ heure)		0,61€	
Dépassement après 19h00		10€	

4. Tableau «tarifs garderie périscolaire», CR du 11/02/21

PROPOSITION NOUVEAUX TARIFS	QF1 (1 À 900€)	QF2 (901 À 1649€)	QF3 (> 1650€)
MATIN	1,27€	1,33€	1,53€
De 16h30 à 17 h 30	2,11€	2,16€	2,37€
De 17h30 à 19h00 – tarif par ¼ heure)		0,20€	
Non-inscrit matin OU inscrit mais NON PRESENT		1,62€	
Non inscrit de 16h30 à 17h30 OU inscrit mais NON PRESENT		3,30€	
Non inscrit de 17h30 à 19h00 – (tarif par ¼ heure) OU inscrit mais NON PRESENT		0,65€	
Dépassement après 19h00		10€	

5. Tableau «nouveaux tarifs garderie périscolaire», CR du 11/02/21

INFO ...

COMPTE-RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX
Les comptes-rendus des conseils municipaux sont tous consultables sur notre site internet : www.goudelin.fr.

Séance du 8 avril 2021

Convoqués : LE FAUCHEUR Laurent – LE MOAL Brigitte – SEHAN Alain – ROUAULT Anne-Marie – GALVAIN Michaël – LE-FEBVRE Nathalie – TATON Bruno – DELVO SALAUN Rozenn – THOMAS Gwénaél – TACQUET Marie-Blanche – MORICE Christian – LE HEGARAT Valérie – MORICE Gildas – SEVRET Chrystel – VINCENT Louis – ILLIEN Anne-Yvette – LE GARFF-TRUHAUD Francette – CORLAY Gérald – MARTIN Marie-Christine.

Absent : /

Secrétaire : Anne-Yvette ILLIEN

Le procès-verbal du 11 mars 2021 est adopté.

1. Participation pour la lutte contre les frelons asiatiques

Le développement du frelon asiatique dans les Côtes d'Armor depuis 2010 engendre des risques économiques, environnementaux, et de santé des populations.

Il est proposé de mettre en œuvre une stratégie territoriale de lutte contre cette espèce invasive, avec un investissement conjoint de la commune, du service environnement de Leff Armor, et de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles des Côtes d'Armor (FGDON 22) :

- La FGDON des Côtes d'Armor s'engage à former et sensibiliser techniquement les référents communaux (agents et ou élus) ;

- La mairie est le guichet unique de l'action, comprenant la gestion administrative, technique et financière des opérations.

- Leff Armor communauté intervient en appui financier, et centralise les données de signalement des nids détruits.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide le principe d'une participation financière auprès de l'usager impacté, plafonnée sur un coût d'intervention de 90 € TTC réparti comme suivant :

- 1/3 commune de Goudelin
- 1/3 Leff Armor communauté
- 1/3 et/ou reste à charge usager concerné, sous réserve de :

- la transmission de la facture acquittée d'une entreprise spécialisée (tamponnée par l'entreprise et la mairie).

- de l'identification avérée de l'espèce invasive ciblée.
- du retour dûment complété de la fiche de signalement du nid détruit.

Leff Armor versera un fonds de concours à la commune pour la destruction des nids.

2. Rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

L'évaluation des charges transférées résultant de l'adoption de la FPU (Fiscalité Professionnelle Unique), d'un transfert de compétences, d'une modification de l'intérêt communautaire ou d'une modification du périmètre communautaire est une mission qui incombe à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT). La CLECT de la Communauté de Communes Leff Armor Communauté a travaillé sur l'évaluation obligatoire des charges et a adopté son rapport.

Selon l'évaluation, le montant des attributions de compensation à verser par la commune s'élève à un montant total de 20 475,80 € basé sur les éléments suivants :

- Attributions compensations 2020 versées par LAC : 11 829,12 €
- Cotisation SDIS 2021 y compris volontariat : 22 511 €
- Cotisation ADS (ajustement 2020+acompte 2021) : 9 793,91 €

Le détail par commune est indiqué dans le rapport joint en annexe.

Le rapport doit être approuvé par délibérations concordantes de la majorité qualifiée d'au moins deux tiers des conseils municipaux représentant la moitié de la population, ou d'au moins la moitié des conseils municipaux représentant les deux tiers de la population. Les communes disposent d'un délai de 3 mois à compter de la transmission du rapport au conseil municipal pour l'approuver ou pas.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) tel que présenté et prend acte que le montant des attributions de compensation à verser par la commune est inscrit au budget primitif 2021.

3. Subvention d'activité aux écoles

Par délibération en date de février 2020, une subvention de 1 000 € avait été accordée à l'école Notre Dame de l'Isle pour un projet pédagogique de voyage à PARIS du 25 au 28 mai 2020 (classes de CM1 et CM2). Du fait de la pandémie, le séjour n'a pas eu lieu. Il est néanmoins envisagé, si le contexte sanitaire le permet, de reconduire l'action du 31 mai au 3 juin prochain. Une nouvelle demande de subvention a donc été formulée par l'établissement scolaire privé de Goudelin en ce sens.

Le conseil, à l'unanimité, autorise le versement d'une subvention de 1 000 € à l'OGEC pour l'organisation d'un séjour pédagogique sur l'année scolaire 2020-2021.

4. Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

M. le Maire soumet au Conseil municipal le courrier du Président du Conseil départemental lui demandant d'émettre son avis sur la mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et de délibérer sur l'inscription à ce plan des chemins concernés.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'inscription au PDIPR des itinéraires de randonnées figurant au plan annexé et approuve l'inscription au PDIPR des chemins concernés et tout particulièrement des chemins ruraux de la commune figurant au plan annexé.

La commune s'engage ainsi à :

- garantir le passage du public sur lesdits chemins ruraux
- ne pas aliéner les chemins ruraux inscrits au PDIPR
- proposer un itinéraire de substitution en cas d'interruption de la continuité d'un parcours de randonnée
- informer le Conseil départemental de toute modification concernant les itinéraires inscrits.

M. le Maire est autorisé, en tant que de besoin, à signer toutes les conventions ou tous les documents inhérents à cette procédure d'inscription.

5. Programme de voirie 2021

M. Gauvain soumet au Conseil Municipal le programme voirie envisagé par la com-

mission voirie cette année. Les secteurs concernés sont :

- Tranche ferme : Kerlan, St David, Pontorson, Le Goazel.
- Tranche optionnelle : Le vieux Moulin, Kernéguez et Bois La Roche.

Le programme voirie 2021 est validé à l'unanimité et M. le Maire est autorisé à lancer la consultation pour la réalisation de ce marché.

6. Conventions de mise à disposition de terres agricoles

M. le Maire présente les projets de convention de mise à disposition de terrains agricoles qui pourraient être consenties par la commune à titre gracieux.

Il est proposé de confier l'usage des parcelles suivantes :

- EARL LE GUYADER de Goudelin : section ZD n° 152 et 154
- GAEC de KERJOIE de Goudelin : section ZD n° 74 et une partie du terrain cadastré section YA n° 23

Les exploitants agricoles s'engageraient sur la durée du mandat à entretenir la parcelle de terrain qui leur serait remise.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise la signature de ces prêts d'usage à titre gratuit ou commodats, conformément aux articles 1874 et suivants du Code Civil.

7. Cession – rue de la Corderie

Dans le cadre de la vente de la maison située 7 rue de Kemilien à Goudelin, le bornage du terrain des consorts Le Page (lotissement de la corderie) a été réalisé en février dernier. Lors de la rencontre sur le site programmée par le géomètre à cette occasion, ils ont sollicité la mairie afin d'acquiescer une petite parcelle d'environ 50 m² jouxtant leur propriété. Cette parcelle constituerait la voirie de la parcelle restante après la division.

M. le maire présente les informations en sa possession et propose de représenter le dossier au conseil dès qu'il aura reçu l'ensemble des éléments juridiques nécessaires à la prise de décision.

8. Devis du Syndicat Départemental d'Énergie

Le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor (SDE 22) est compétent en matière de contrôle de la distribution de l'électricité des foyers lumineux, des extensions/renforcements de réseaux et de l'éclairage public.

Dans la mesure où la commune de Goudelin a transféré la compétence éclairage public au SDE22, celui-ci gère donc la création et la rénovation des lignes d'éclairage public et prend en charge une partie des montants des travaux réalisés. La commune finance, quant à elle, le solde des travaux, conformément à la convention conclue avec le syndicat départemental.

M. Gauvain présente 2 devis reçus :

Plaine de football :

Montant estimatif de travaux : 26 000 € TTC
Participation Commune : 15 166,67 €

Le Conseil, après en avoir délibéré, par 3 abstentions et 16 voix pour, autorise M. le Maire, ou son représentant, à signer la convention financières formalisant ces dispositions.

Effacement de réseaux /Eclairage public – lotissement de la Croix Rouge :

Réseau électrique : 25 200 € TTC
Participation Commune : 8 400 €

Eclairage public : 17 400 € TTC
Participation Commune : 10 150 €

Infrastructures télécommunications : 7 600 € TTC

Participation Commune : 7 600 € (Devis câblage à transmettre par Orange)

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire, ou son représentant, à signer la convention financières formalisant ces dispositions.

9. Travaux divers : devis

M. GAUVAIN présente les devis reçus pour le point à temps, le terrassement de la plaine de football et la réfection des trottoirs de la rue de la Croix Rouge.

Il propose de retenir les offres tarifaires suivantes :

• point à temps : Claude Le Garff de Goudelin, moins disant, pour un montant estimatif de 3 639,60 €

• T.T.C. par jour (estimation de 5 jours)

• terrassement de la plaine de football : Meurou TP de Le Merzer, moins disant, pour un montant estimatif de 14 376 € T.T.C.

• réfection des trottoirs de la rue de la Croix Rouge : Claude Le Garff de Goudelin, moins disant, pour un montant estimatif de 1 380 € T.T.C.

Le Conseil, après en avoir délibéré, donne son accord à l'unanimité.

10. Informations diverses

• PLUih : Les bâtiments susceptibles de changer de destination et qui sont à étoiler sur le plan graphique du PLUih ont été repérés pour la commune de Goudelin.

• Suite à l'avis favorable des partenaires associés concernant le dossier « Loi sur l'eau », les travaux au lotissement Hameau des Lavandières ont repris. L'entreprise

Bouygues interviendra à compter du 19 avril pour la confection des réseaux souples.

• Labri bus a été posé devant l'école publique.

• La nouvelle case de columbarium proposée en lieu et place de l'espace rétro-cédé et pour la durée restant à couvrir par le contrat, a été acceptée par l'usager (cf conseil du 11 février dernier).

• Les services municipaux ont été provisoirement réorganisés suite à l'annonce du confinement et à la fermeture des établissements scolaires. Suite à la mise en disponibilité pour convenances personnelles de l'agent titulaire, le poste d'accueil à mi-temps est pourvu par une mise à disposition d'intérimaire via le CDG22.

• Les cérémonies commémoratives sont organisées en format restreint et en respectant strictement les mesures de distanciation.

• Prochain conseil municipal le 20 mai 2021 à 19 h.

Séance du 20 mai 2021

Convoqués : LE FAUCHEUR Laurent – LE MOAL Brigitte – SÉHAN Alain (arrivée à 19h40) – ROUAULT Anne-Marie – GAUVAIN Michaël – LEFEBVRE Nathalie – TATON Bruno – DELVO SALAUN Rozenn – THOMAS Gwénaél – TACQUET Marie-Blanche – MORICE Christian – LE HEGARAT Valérie – MORICE Gildas – SEVRET Chrystel – VINCENT Louis – ILLIEN Anne-Yvette – LE GARFF-TRUHAUD Francette – CORLAY Gérard – MARTIN Marie-Christine.

Absents : DELVO SALAUN Rozenn (pouvoir à SEVRET Chrystel) CORLAY Gérard (pouvoir à LE GARFF-TRUHAUD Francette) ROUAULT Anne-Marie (pouvoir à LE FAUCHEUR Laurent)

Secrétaire : LEFEBVRE Nathalie

Le procès-verbal du 8 avril 2021 est adopté.

1. Décision modificative budgétaire

M. Séhan explique que suite aux résultats des consultations pour la construction de l'auvent, pour l'aménagement de la salle associative à la salle omnisports ainsi que pour le parcours santé, il est nécessaire d'apporter les modifications suivantes au budget communal 2021

*Voir tableau ci-dessous*⁶

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire ou son représentant à faire les modifications budgétaires telles que présentées.

2. Demande de subvention – desherbeuse mécanique

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte prévoyait la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2017.

L'Agence de l'Eau en partenariat avec la Région a mis en place une charte d'entretien des espaces publics afin d'accompagner les communes à passer au «zéro phyto». Les communes engagées sur cette voie peuvent bénéficier de subvention pour l'achat de matériels alternatifs. M. Gauvain informe que la commune souhaite acquérir un désherbeur mécanique pour favoriser le non-recours aux phytosanitaires et ainsi protéger les eaux. Il précise que le coût pour ce matériel s'élevait à environ 6 872,90 € H.T. et qu'une subvention pourrait être accordée par le Conseil Régional.

L'évaluation de la charte communale ayant confirmé le passage en zéro phyto de la commune en 2020, cela permettra de pré-

tendre à une subvention plus importante, dans la limite de cumul des subventions publiques selon le plan de financement suivant :

*Voir tableau ci-dessous*⁷

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

• approuve le principe d'acquisition d'un désherbeur mécanique tel que présenté.

• autorise M. le Maire ou son représentant à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional de Bretagne pour l'acquisition de ce matériel de désherbage alternatif.

3. Demande de subvention – plan de relance d'aide aux cantines

Madame Le Moal expose que dans le cadre du Plan de Relance, une enveloppe de 50 millions d'euros est destinée à soutenir les cantines des écoles primaires souhaitant s'engager dans une démarche durable et développer l'approvisionnement en produits locaux, de qualité et durable notamment ceux issus de l'agriculture biologique. Ce dispositif pourrait permettre à la commune de financer du matériel de cuisine. Pour être éligible à cette aide, l'investissement en matériel doit permettre pour cuisiner des produits frais, lutter contre le gaspillage alimentaire, substituer les contenants en plastique. La formation des personnels peut également être prise en charge au titre de cette subvention.

Le montant minimal de dépenses éligibles est fixé à 1 500 € HT.

Le taux de subvention est fixé à 100% du montant HT des dépenses éligibles dans la limite d'un plafond déterminé en fonction du nombre de repas servis aux élèves d'écoles primaires pendant l'année scolaire 2018-2019 (Pour Goudelin - plafond de l'aide : 16 765,60 €).

Le conseil municipal, après étude et en avoir délibéré, à l'unanimité :

• autorise M. le Maire à retenir les devis de matériels de restauration scolaire les mieux disants dans la limite des crédits inscrits au BP 2021.

• autorise M. le Maire à déposer une demande de subvention au titre de ce plan de relance d'aide aux cantines sur cette base.

4. Programme de voirie – attribution du marché

M. Gauvain rappelle que la consultation

pour le marché du programme voirie 2021 a été lancée suite à l'autorisation du conseil municipal du 8 avril 2021. Les secteurs retenus sont les suivants :

• Tranche ferme : Kerlan, St David, Pontorson, Le Goazel.

• Tranche optionnelle : Le vieux Moulin, Kernéguez et Bois La Roche.

Trois offres ont été reçues pour ce programme de la part des entreprises Eurovia, Colas et SPTP.

Après étude, la commission d'ouverture des plis réunie le vendredi 30 mai 2021 à 14 h 00 en mairie propose de retenir l'offre de l'entreprise EUROVIA, de Grâces, mieux disante.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, à l'unanimité, retient l'offre de l'entreprise EUROVIA, de Grâces, mieux disante, pour la tranche ferme pour un montant estimé à 45 408,20 € H.T. soit 54 489,84 € TTC. et la tranche optionnelle « Kernéguez » pour un montant estimé à 4 946,20 € H.T. soit 5 935,44 € TTC. (Montant estimatif total de 50 354,40 € H.T. - 60 425,28 € TTC.).

5. Personnel communal - Indemnités pour mise sous pli de la propagande électorale

La Préfecture a confié aux communes chefs-lieux de cantons la mise sous pli et l'expédition de la propagande électorale concernant les Départementales et le Régionales qui se dérouleront le 20 juin 2021 pour le 1er tour et le 27 juin 2021, en cas de 2nd tour. Cette disposition implique l'indemnisation des agents qui participeront à ces travaux.

Pour Goudelin, cette mission sera assurée par des employés communaux qui seront rémunérés par la mairie. Dans le cadre des crédits alloués par le Ministère de l'Intérieur, cette dépense sera prise en charge par l'Etat pour chaque tour de scrutin. Une convention fixant les conditions matérielles et financières liées à la mise sous pli de la propagande électorale devra être signée pour la réalisation de la prestation afin que l'Etat rembourse ces frais sur la base du nombre d'électeurs inscrits et de tours de scrutins.

Le conseil municipal, après étude et en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention nécessaire à la rémunération de ces travaux, conformément aux prescriptions de la Préfecture.

6. Projet d'acquisition

M. le Maire informe l'Assemblée de la proposition de Mme Chantal MORDELET épouse

GRAILLARD de céder à l'euro symbolique la parcelle cadastrée section ZD n° 88 d'une surface de 1 540 m² sise Kergroch à GOUDELIN. La commune prendrait en charge les différents frais y afférents, notamment les frais de rédaction d'acte administratif.

Le conseil municipal, après étude et en avoir délibéré, à l'unanimité,

• approuve l'acquisition amiable à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée section ZD n° 88 d'une surface de 1 540 m² sise Kergroch à GOUDELIN.

• autorise M. le Maire à signer l'acte d'acquisition dont la rédaction sera confiée au Centre de Gestion des Côtes d'Armor ainsi que tout document nécessaire à la finalisation de cet achat.

7. Devis du Syndicat Départemental d'Énergie

Le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor (SDE 22) est compétent en matière de contrôle de la distribution de l'électricité des foyers lumineux, des extensions/renforcements de réseaux et de l'éclairage public.

Dans la mesure où la commune de Goudelin a transféré la compétence éclairage public au SDE22, celui-ci gère donc la création et la rénovation des lignes d'éclairage public et prend en charge une partie des montants des travaux réalisés. La commune finance, quant à elle, le solde des travaux, conformément à la convention conclue avec le syndicat départemental.

M. Gauvain présente un devis reçu :

Alimentation électrique – Place de l'Eglise (en vue d'un futur panneau lumineux) : Montant estimatif de travaux : 4 400 € TTC

Participation Commune : 2 566,66 €

Le conseil municipal, après étude et en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire, ou son représentant, à signer la convention financière formalisant ces dispositions.

8. Devis divers

• Mise en page et édition du bulletin communal : accord de principe pour la signature de l'offre la mieux adaptée de Mme Emmanuelle LE MERCIER, de Goudelin, moins disante.

• Panneau Leds - cantine de l'école publique : Entreprise Gutierrez de Bringolo, moins disante, pour un montant estimatif de 1 483,20 € T.T.C.

• Aménagement d'un parcours fitness /

aventure : société SDU - Produits de Sport & Développement Urbain - de Guidel pour un montant estimatif de 22 955.78 € T.T.C.

- Construction d'un auvent et aménagement d'une salle associative à la salle omnisports :

Voir tableau ci-dessous⁷

Le conseil municipal, après étude et en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire, ou son représentant, à valider les devis tels que présentés ci-dessus.

AUVENT	ESTIMATIF T.T.C.
Jérôme Pastol	38 134.99 €
Martial Bonnard	1 980.00 €
C. Le Garff	5 114.40 €

5. Tableau, CR du 20/05/21

9. Informations diverses

- Projet de vente au lotissement de la Corderie (conseil municipal du 8 avril dernier) : pas de suite donnée car le dossier n'est pas d'intérêt général.
- Elections départementales et régionales de juin 2021 : les élus sont appelés à s'inscrire au plus vite sur le tableau des permanences pour les scrutins. La commission de contrôle des listes électorales se réunira le jeudi 27 mai 2021 à 18 h 30 en mairie.
- Validation du plan d'adressage pro-

SALLE ASSOCIATIVE	ESTIMATIF T.T.C.
Martial Bonnard	2 382.00 €
Martial Bonnard	3 000.00 €
Jérôme Pastol	15 534.90 €
Guivarch plafonds	2 160.00 €
Sarl Lubin	2 565.14 €
2 565.14 €	3 409.37 €

6. Tableau, CR du 20/05/21

posé par La Poste la semaine prochaine. La réflexion serait à poursuivre quant à la dénomination et la numérotation des voies relatives à « Kernilien » (hameau, impasse, lotissement, résidence ...).

• Recherche de médecin : la société Med In France a été relancée mais, une nouvelle fois, changement d'interlocuteur au sein de l'entreprise. Pas d'avancée sur ce dossier.

• Poursuite des travaux au lotissement Hameau des Lavandières. 8 pré-réervations sont parvenues en mairie.

• Poursuite du déploiement de la fibre optique sur la commune.

• Mise en place de l'arrosage automatique par les Services techniques.

• Présentation de la commission intercommunale « Développement sportif et associations ».

• Prochain conseil municipal le 17 juin 2021 à 19 h.

Fin du conseil à 21 h 25

INVESTISSEMENT		
136	Travaux divers	15 000.00
020	Dépenses imprévues	- 15 000.00
TOTAL DEPENSES		0.00

7. Tableau, CR du 20/05/21

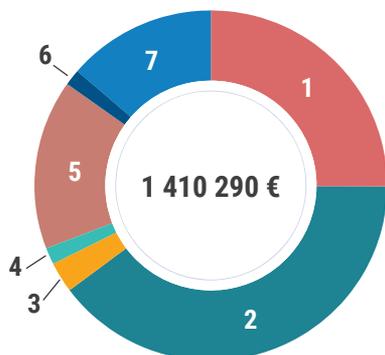
DÉPENSES	H.T.	RECETTES	
Désherbeuse mécanique	6 872.90 €	Subvention Conseil Régional (50 %)	3 436.45 €
		Autofinancement (50%)	3 436.45 €
TOTAL	6 872.90 €	TOTAL	6 872.90 €

8. Tableau, CR du 20/05/21

Budgets 2021

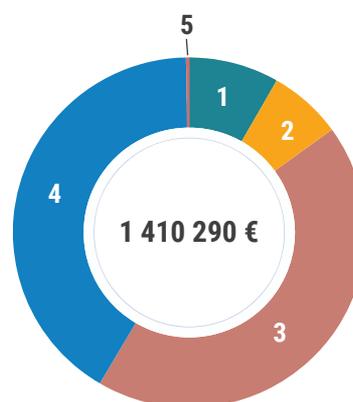
Dépenses de fonctionnement

1. Charges à caractère général 353 980,00 €
2. Charges de personnel 559 900,00 €
3. Dépenses imprévues 40 000,00 €
4. Amortissements 21 430,00 €
5. Autres charges de gestion courante 221 289,15 €
6. Charges financières 21 000,00 €
7. Virement section investissement 192 690,85 €



Recettes de fonctionnement

1. Report 2020 116 590,16 €
2. Revenus des services et des immeubles 95 099,84 €
3. Impôts et Taxes 613 000,00 €
4. Dotations subventions 581 500,00 €
5. Divers 4 100,00 €



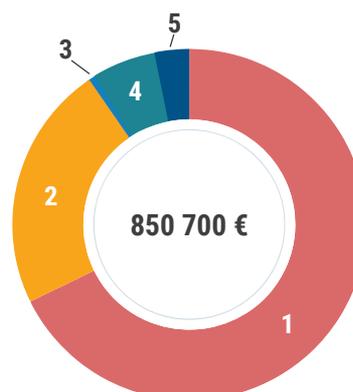
Dépenses d'investissement

1. Annuités emprunts 112 000,00 €
2. Fibre 58 000,00 €
3. Matériels 34 000,00 €
4. Bâtiments 112 800,00 €
5. Voirie 160 700,00 €
6. Groupe scolaire 262 000,15 €
7. Travaux divers 111 200,00 €



Recettes d'investissement

1. Report et autofinancement 576 659,15 €
2. Virement section fonctionnement 192 690,85 €
3. Taxes 13 000,00 €
4. Subventions 41 420,15 €
5. Divers 26 930,00 €



FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

Camille COSTENTIN - Maëlle LE GARFF - Solenn SALLIOU



Défilé des reines

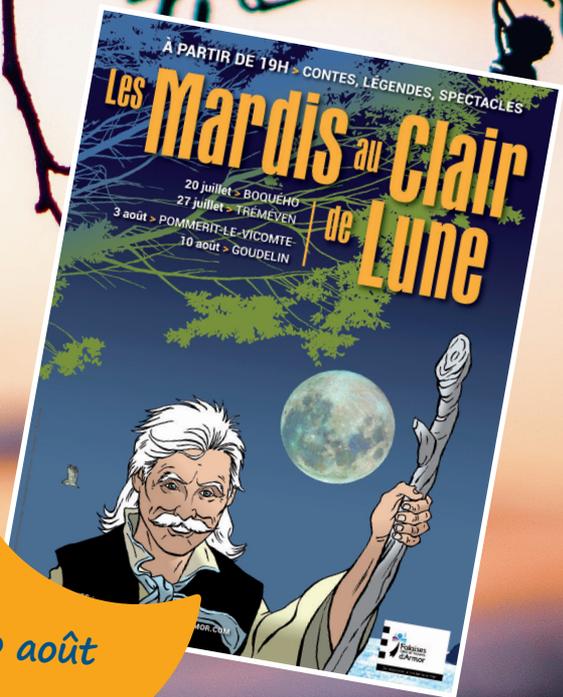
Pardon de l'Isle,
les 10, 11
et 12 juillet



Baignade des chevaux



Théâtre d'humour
le samedi 24 juillet



Le 10 août